

RÉINVENTONS NOS MILIEUX DOCUMENTAIRES



Volume 68, n° 1 | JANVIER – MARS 2022

DOCUMENTATION **ET** BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque Donalda-Charron, Gatineau QC

Prix Architecture 2021 de bibliothèques et de centres d'archives du Québec, Montréal, CA (2021)

IDA Design Awards : Architecture - Argent - Institutionnel, Budapest, HU (2021)

Architecture MasterPrize : Design d'intérieur - Espaces publics, Los Angeles, É-U (2021)

Grands Prix du Design : Grand Prix - Architecture Montréal, CA (2021)

Grands Prix du Design : Design d'intérieur - Or - Bibliothèque, Montréal, CA (2021)

Grands Prix du Design : Architecture - Or - Bâtiment culturel, Montréal, CA (2021)

Grands Prix du Design : Architecture - Argent - Valorisation du bois, Montréal, CA (2021)

Prix Les Arts et La Ville : Aménagement catégorie Population de 100 000 habitants et plus, Québec, CA (2021)

DNA Paris Design Awards : Architecture culturelle, Paris, FR (2021)

DNA Paris Design Awards : Architecture publique, Paris, FR (2021)

DNA Paris Design Awards : Bâtiments communautaires, Paris, FR (2021)



Volume 68, n° 1
JANVIER – MARS 2022

Documentation et bibliothèques
2065, rue Parthenais, bureau 387
Montréal (Québec) H2K 3T1
Téléphone : 514 281-5012
Télécopieur : 514 281-8219

Abonnement

www.asted.org info@asted.org

Direction

Réjean Savard, Ph. D., professeur honoraire,
EBSI, Université de Montréal

Coordination à l'édition

Typhaine Gilles

Comité de rédaction

Jean-Philippe Accart, directeur de la Bibliothèque du Campus Sciences Po Reims (France) · Raphaëlle Bats, Ph. D., co-responsable de l'Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique (URFIST), Université de Bordeaux (France) · Catherine Bernier, Direction de la recherche et des collections patrimoniales, BANQ · Guylaine Blais, Bibliothèque de Saint-Jean-sur Richelleu · Denis Boisvert, directeur (retraité), bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski · Nadia Caidi, Ph.D., professeure agrégée, Faculty of Information, Université de Toronto · Aïda Chebbi, Ph. D., Institut supérieur de documentation, Tunisie · Bernard Dione, Ph. D., directeur des études, École des bibliothécaires, archivistes et documentalistes, Université de Dakar · Michel Fraysse, Université de Toulouse Capitole · Cristina Ion, Ph. D., Bibliothèque nationale de France · Stéphane Labbé, Ph. D., chercheur et consultant en industries culturelles et communication · Dominique Lahary, directeur (retraité), Médiathèque départementale du Val-d'Oise · Alex Guindon, bibliothèque de l'Université Concordia · Élisabeth Lavigueur, Infocycle · Sabine Mas, Ph. D., professeure titulaire, EBSI, Université de Montréal · Heather Lea Moulaison, Ph. D., professeure agrégée, College of Education, University of Missouri · Danielle Poirier, directrice, BANQ

Graphisme

Marquis Interscript

Photo couverture

© Slover Library, Norfolk, Virginia.
Lynch Mykins Structural Engineers

Révision et correction d'épreuves

Typhaine Gilles

Traduction des résumés

Marisa Ruccolo

Publicité

Noémie Denis
ndenis@fmdoc.org

Production

ASTED
En partenariat avec AIFBD

Impression

Marquis Imprimeur

Les articles de *Documentation et bibliothèques* sont accessibles en version numérique sur Érudit (documentation.erudit.org) et sur Flipster (ipster.ebsco.com).

Ils sont répertoriés dans les bases de données FRANCIS de l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST), Canadian Periodical Index – Index de périodiques canadiens, Library and Information Science Abstracts (LISA), Library Literature & Information Science, Repère. Les articles plus récents sont aussi référencés dans Google Scholar, Primo Central, Summon, WorldCat, JournalTOCs et EBSCO.

Nous reconnaissons l'appui du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Imprimé au Canada

érudit
Canada

ISSN-0315-2340 | Envoi de Poste-Publications n° 40005041
Canada : **35,00 \$**, Étranger : **45,00 \$ CAN**



DOCUMENTATION BIBLIOTHÈQUES

SOMMAIRE

Mot du directeur	4
Réjean SAVARD	
Le partenariat entre les bibliothèques publiques du Québec et Bibliopresto.ca : réinventer les bibliothèques publiques par le numérique.	5
Christelle PELBOIS, Marie-Claude LAPOINTE et Jason LUCKERHOFF	
Concilier innovation numérique et valorisation de la recherche: ateliers HAL et Wikipédia à la BU de l'Université Gustave Eiffel	16
Benoit SOUBEYRAN	
Le prix Architecture 2021 de bibliothèques et de centres d'archives du Québec.	22
Yvon-André LACROIX	
Présentation des auteurs	28

RÉINVENTONS NOS MILIEUX DOCUMENTAIRES

Réjean SAVARD

Directeur
Documentation et bibliothèques
rejean.savard@montreal.ca

À la suite du dernier Congrès des milieux documentaires tenu en ligne, du 2 au 5 novembre dernier, sur le thème « Réinventons nos milieux documentaires », un appel fut lancé aux intervenants pour publier leurs conférences. Vous retrouverez dans ce numéro les trois textes que nous avons retenus. Un premier aborde la réinvention des milieux documentaires à travers le développement du prêt numérique dans les bibliothèques publiques du Québec, un modèle particulièrement intéressant. Puis, un article d'un collègue français fait état d'une expérience de valorisation de la recherche à l'Université Gustave Eiffel à Paris. Enfin, Yvon-André Lacroix nous présente les résultats du dernier concours d'architecture organisé par les milieux documentaires québécois et qui ont été dévoilés lors de ce dernier congrès.

Bonne lecture!

LE PARTENARIAT ENTRE LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC ET BIBLIOPRESTO.CA: RÉINVENTER LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES PAR LE NUMÉRIQUE

Christelle PELBOIS, M. Adm.

Doctorante en communication sociale
Université du Québec à Trois-Rivières
christelle.pelbois@uqtr.ca

Marie-Claude LAPOINTE, Ph. D.

Professeure titulaire
Université du Québec à Trois-Rivières
marie-claude.lapointe@uqtr.ca

Jason LUCKERHOFF, Ph. D.

Professeur titulaire
Université du Québec à Trois-Rivières
jason.luckerhoff@uqtr.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACT

Pour répondre aux nouvelles pratiques de lecture, il est attendu des bibliothèques publiques qu'elles proposent une offre de livres numériques. Pour cela, deux conditions de réalisation doivent être satisfaites : organiser l'accès à une offre numérique éditoriale et la rendre disponible. Ces deux conditions ont été satisfaites par le partenariat des bibliothèques participantes avec De Marque et les négociations avec les principaux acteurs de la chaîne du livre. Nous avons voulu étudier les nouvelles dynamiques relationnelles entre les partenaires de la chaîne du livre numérique impliqués dans la réalisation de ces deux conditions afin notamment de mieux comprendre comment elles ont contribué à l'élaboration du modèle de licence pour le prêt de livres numériques en bibliothèque publique, élément majeur du développement et de l'accès aux ressources numériques en bibliothèque publique. Pour cela, nous avons collecté, entre août et novembre 2021, dans le cadre d'une approche inductive et qualitative (Luckerhoff et Guillemette, 2012), différents types de données, dont des données de discours sur les expériences de partenariat vécues par 10 des principaux acteurs de ce projet. Les analyses sont présentées pour chacune des deux conditions de réalisation de l'offre de livres numériques en bibliothèque publique.

To respond to new reading practices, public libraries are expected to offer digital, or electronic books. To do this, two conditions must be met: organize access to a digital publishing offer and make it available. These two conditions were met by the partnership of the participating libraries with De Marque and the negotiations with the key players of the book chain. We wanted to study the new relational dynamics between the partners of the ebook chain involved in the fulfilment of these two conditions to better understand how they contributed to the development of the licensing model for the lending of ebooks in public libraries, a major element in the development of and access to digital resources in public libraries. To this end, we collected, between August and November 2021, in an inductive and qualitative approach (Luckerhoff and Guillemette, 2012), different types of data, including discourse data on the partnership experiences of 10 of the key players of this project. The analyses are presented for each of the two conditions for the realization of the ebook offer in public libraries.

Introduction

Pour répondre aux nouvelles pratiques de lecture, il est attendu des bibliothèques publiques qu'elles proposent une offre de livres numériques à leurs lecteurs et futurs lecteurs. Pour cela, deux conditions de réalisation doivent être satisfaites : organiser l'accès à une offre numérique éditoriale et la rendre disponible. Au Québec, la première de ces deux conditions de réalisation de l'offre de livres numériques à destination des bibliothèques publiques a été remplie,

il y a bientôt 10 ans, dans le cadre d'un projet novateur : Pretnumerique.ca. Cette plateforme, fruit d'un partenariat de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABQ), du Réseau BIBLIO du Québec et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) avec la compagnie De Marque, permet de rendre disponibles des titres numériques pour le prêt aux usagers en bibliothèque publique. L'offre est administrée et développée depuis 2012, par Bibliopresto.ca, un organisme à but non lucratif émanant

de la volonté commune de l'ABQ, du Réseau BIBLIO du Québec et de BANQ de se doter d'un organisme assurant le développement et l'accès aux ressources numériques en bibliothèque publique. La seconde condition a été remplie par la signature d'ententes avec l'ensemble des partenaires de la chaîne du livre. Ces ententes définissent les paramètres et modalités destinés à encadrer l'achat et le prêt de livres numériques par les bibliothèques publiques. Bibliopresto est désormais un acteur et partenaire important de la chaîne du livre numérique au Québec, et contribue significativement à son évolution. En effet, à la fin 2021, la plateforme Pretnumerique.ca propose plus de 1,2 million d'exemplaires de livres numériques et audionumériques pour les bibliothèques publiques du Québec et du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'un nombre important de bibliothèques collégiales et universitaires, dont 60 % de contenus publiés au Québec. Elle a dépassé, en septembre 2021, le cap des 15 millions de prêts de documents numériques, pour un peu plus de 780 000 usagers. Ce positionnement est associé au développement de nouvelles dynamiques relationnelles entre les principaux partenaires de la chaîne du livre au Québec. Le prêt de livres numériques et de revues électroniques en bibliothèque fait l'objet de nombreuses recherches (Ahmad et Brogan, 2012; Ahmad et al., 2014; Ashcroft, 2002; Ashcroft et Fong, 2005; Genco, 2009; Gibling et al., 2019; Polanka, 2013; Rojeski, 2012; Shiratuddin, 2005; Van der Velde, 2009; Zickuhr et al., 2012). La pertinence d'une offre de livres numériques par les bibliothèques publiques est aussi relevée depuis une dizaine d'années, notamment par Ashcroft (2011) et plusieurs auteurs s'intéressent désormais au phénomène du prêt de livres numériques en bibliothèque publique au Québec et en Europe francophone notamment (BANQ, 2012; Doga et Zerbib, 2017; Breault et al., 2021; Labbé, 2018; Lapointe et al., 2021; Lemaire, 2021). De plus, l'élaboration récente d'un autre modèle de prêt de livres numériques proposé par Bibliopresto pour les bibliothèques scolaires au Québec, dans le cadre du projet *Biblius*, suscite également un certain intérêt (Lusignan, 2020; Lusignan, 2021). Mais face à l'émergence de différents modèles de prêt de livres numériques en bibliothèque et à l'engouement de lecteurs des bibliothèques publiques pour les livres numériques, engouement encore accru depuis la pandémie de COVID-19 (Fragasso-Marquis, 2020; Bibliopresto, 2021), la question de l'évolution de leur modèle actuel de licence pourrait se poser. Nous proposons ici d'étudier comment les dynamiques relationnelles développées entre les principaux partenaires de la chaîne du livre au Québec ont contribué à l'élaboration du modèle de licence actuel pour le prêt de livres numériques en bibliothèque publique, élément majeur du développement et de l'accès aux ressources numériques en bibliothèque publique.

Objectif et méthode

La plateforme de prêt Pretnumerique permet aux bibliothèques participantes d'acquérir et de rendre disponibles à leurs usagers des livres numériques et audionumériques¹. Elle a été conçue et réalisée en partenariat avec la société De Marque, firme québécoise de développements technologiques, peu après la création, par cette dernière et en collaboration avec l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), du premier entrepôt virtuel de livres numériques publiés par les éditeurs québécois et franco-canadiens : l'Entrepôt numérique ANEL-DE MARQUE. C'est à l'organisme à but non lucratif Bibliopresto.ca qu'est dévolu le mandat principal d'administrer, développer et faire la promotion de la plateforme de prêt de livres numériques Pretnumerique.ca. La mise sur pied de cet organisme, incorporé en juillet 2012 et administré par des représentants de bibliothèques publiques, faisait suite aux premières expériences réussies d'un projet pilote visant à tester la plateforme avec un premier modèle d'accès, tout en définissant mieux les besoins et les attentes des bibliothèques publiques. Le projet pilote implique un groupe restreint de 6 bibliothèques publiques participantes et bénéficiant de lettres d'entente avec les partenaires commerciaux de la chaîne du livre. D'une durée de 4 mois, il est présenté au printemps 2012 à l'ensemble des bibliothèques publiques québécoises et suscite rapidement un réel engouement de ces dernières. Des négociations avec l'ANEL conduisent au renouvellement des ententes avec le milieu du livre québécois et à l'élaboration d'un modèle de licence pour le prêt de livre numérique encore utilisé aujourd'hui par les bibliothèques participantes, soit la très grande majorité des bibliothèques publiques du Québec². Deux conditions de réalisation d'une offre de livres numériques pour le prêt en bibliothèques publiques ont donc dû être satisfaites : (1) organiser l'accès à une offre numérique éditoriale et (2) rendre disponible cette offre aux lecteurs; ce que respectivement le partenariat des bibliothèques avec De Marque et les négociations avec les acteurs de la chaîne du livre ont rendu possible.

Nous avons voulu mieux comprendre les nouvelles dynamiques relationnelles entre les partenaires de la chaîne du livre numérique impliqués dans la réalisation de ces deux conditions. Quelles nouvelles dynamiques relationnelles et quels questionnements ont été à l'œuvre pour rendre possible ce projet? Quels espaces d'échange ont-ils contribué

1. Par souci d'efficacité, nous emploierons désormais « livres numériques » pour désigner les deux médias.

2. Ce bref survol historique, volontairement limité aux principaux jalons du contexte de création de Pretnumerique.ca et de BiblioPresto.ca a pour objectif de préciser certains faits saillants dont la connaissance nous permet de situer notre recherche. Le lecteur souhaitant connaître de façon plus détaillée ces deux entités est invité à lire Cusson (2016).

à créer entre les partenaires? Quel bilan les principaux acteurs de ce projet en proposent-ils? Ce sont ces dynamiques et questionnements que nous avons étudiés dans le présent article, en raison de leur pertinence pour la compréhension de l'élaboration d'un modèle de licence pour le prêt de livre numérique en bibliothèque publique. Pour cela, nous avons collecté, entre août et novembre 2021, dans le cadre d'une approche inductive et qualitative (Luckerhoff et Guillemette, 2012), différents types de données, analysées au fur et à mesure qu'elles ont été recueillies : a) le contenu de documents de travail, comptes-rendus, articles de presse, rapports et lettres d'entente relatifs au contexte de création de Pretnumerique.ca et Bibliopresto; b) des textes scientifiques et c) des données de discours sur les expériences de partenariat vécues par 10 des principaux acteurs de ce projet. Finalement, nous avons soumis nos travaux à l'un d'eux, pour commentaires. Cet article se divise en trois parties. Nous y présentons d'abord nos analyses pour chacune des deux conditions de réalisation de l'offre de livres numériques. Nous mettons également en lumière, pour chacune de ces conditions, les modes d'organisation et communications qu'elles ont suscités entre les partenaires. Enfin, nous dressons le portrait du bilan du projet qu'en proposent les principaux acteurs.

Analyses

Dynamiques relationnelles liées à l'organisation de l'offre de livres numériques en bibliothèque publique

En 2010, dans un mémoire sur la présence du numérique dans les bibliothèques publiques québécoises, présenté au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, les Bibliothèques publiques du Québec (BPQ) soulignent non seulement la quasi-absence des bibliothèques publiques du Québec du nouveau territoire constitué par la croissance de la demande de contenus numériques; mais aussi la présence d'acteurs commerciaux francophones étrangers ou anglophones « qui, par l'importance de leur marché, tentent de définir et d'imposer divers modèles d'affaires » (BPQ, 2010, p. 4). Ainsi, les bibliothèques anglophones sont alors desservies par la firme américaine *Overdrive*, fondée dès 1986 et ayant lancé son service de distribution de contenu en 2000, et *Google Livres* qui offre une plate-forme permettant d'effectuer des recherches sur plus de 10 millions de livres. Du côté des bibliothèques québécoises, BAnQ offre un accès à Numilog, « e-distributeur-diffuseur » français, qui se propose d'accompagner les bibliothèques de lecture publique dans les nouvelles pratiques de lecture de leurs usagers. Mais, pour les BPQ, « (n)i *Overdrive* ni Numilog n'affichent cependant de préoccupation à l'égard de la spécificité des bibliothèques publiques québécoises » (BPQ, 2010, p. 4).

Pendant ce temps, les éditeurs ont entrepris de mettre en place un entrepôt numérique, l'agrégateur, qui deviendra l'Entrepôt numérique ANEL-DE MARQUE, pour « assurer la conservation, la diffusion et la promotion de leurs ouvrages numériques ». (BPQ, 2010, p. 4-5). Un tel contexte n'est pas favorable aux missions et rôles d'information, d'éducation et d'accès à la culture et au savoir joués auprès de la population par les bibliothèques publiques du Québec. Un projet de création d'une plateforme commune de prêt de livres numériques pour les bibliothèques québécoises voit rapidement le jour. Cusson (2016) attribue son démarrage à la période consécutive aux échanges tenus en novembre 2010 dans le cadre du deuxième Congrès des milieux documentaires (CMD), qui proposait d'« Imaginer de nouveaux partenariats ». La plateforme Pretnumerique.ca, conçue par et pour les bibliothèques et en partenariat avec De Marque est lancée fin 2011, soit seulement un an plus tard.

Mais de l'idéation à la conception de la plateforme Pretnumerique, l'organisation de l'offre de livres numériques en bibliothèque dévoile une dynamique relationnelle spécifique créatrice d'espaces de complémentarité, de compatibilité et de substituabilité. Dans les travaux liés à la complémentarité, principalement étudiés en économie, gestion et mathématiques, deux organisations sont complémentaires si leur apport au système est plus grand quand elles y sont présentes ensemble que lors d'apports séparés (Planté et Crampes, 2015). La complémentarité et la compatibilité sont également deux des critères permettant de caractériser une problématique particulière dans les états de relation d'échange entre les organisations (Boisclair, cité dans Laberge, 2009). Pour eux, la complémentarité caractérise des relations partenariales dans lequel chaque partenaire considère pouvoir faire mieux en collaborant. Elle résulte d'une conscientisation du besoin de faire affaire avec un partenaire, conscientisation reposant sur la compréhension de ses propres lacunes et des forces, ainsi que celles de son partenaire. La comptabilité caractérise plutôt des relations partenariales dans lequel les cultures organisationnelles, notamment leurs missions et valeurs respectives sont conciliables. Enfin, la substituabilité peut être définie comme une « mesure dans laquelle les produits peuvent être considérés comme interchangeable du point de vue des producteurs ou des consommateurs » (CE, 2002, p. 49).

1. Opportunité d'affaires et valeur d'échange

La plateforme Pretnumerique.ca fait se rencontrer l'expertise spécifique des bibliothèques publiques quant aux besoins, fonctionnalités et attentes des différents utilisateurs envers une plateforme de prêt de livres numériques, et l'expertise de la compagnie québécoise De Marque dans la distribution et la diffusion du livre numérique. Cette

expertise a été renforcée par le développement d'un Entrepôt du livre numérique en collaboration avec l'ANEL. Cette rencontre transforme la communauté de besoins des bibliothèques publiques de se doter d'une plateforme pour gérer et diffuser les livres numériques en découverte collective d'une opportunité d'affaires, au sens de Venkataraman et al. (2012). Ainsi, les trois conditions à remplir pour que la découverte individuelle d'une opportunité d'affaires se transforme en opportunité réelle par un accord intersubjectif entre les parties prenantes sont rencontrées :

- l'existence d'un lien objectif entre l'acteur (les bibliothèques publiques) et l'opportunité (l'existence d'un entrepôt de livres numériques au Québec susceptible de contribuer au développement d'une plateforme de prêt de livres numériques pour les bibliothèques) et la connaissance par l'acteur de cette opportunité;
- une interprétation subjective leur permettant d'attribuer une certaine valeur à cette opportunité;
- la reconnaissance de cette valeur par les autres acteurs (ici De Marque) et leur disposition à échanger quelque chose d'une valeur similaire sur la base de compréhensions communes existantes de sa place dans le marché, ce que Venkataraman et al. (2012) désignent « base intersubjective d'un marché ».

Dans cette compréhension, si l'opportunité est la plateforme en tant que telle, c'est bien l'expertise des bibliothèques qui en constitue la valeur d'échange, instaurant ce faisant une substituabilité de valeurs au sens marchand du terme.

L'opportunité d'affaires, basée sur une complémentarité des expertises et une substituabilité de valeurs, s'accompagne par ailleurs d'une compatibilité d'intérêts. En effet, cette expertise des bibliothèques qui, par un processus itératif vise à adapter la plateforme à leurs exigences actuelles et émergentes (Cusson, 2016), permet à De Marque de développer une plateforme qui non seulement répond aux besoins des bibliothèques; mais pourra aussi être (et sera effectivement) commercialisée ailleurs au Canada et à l'international (sous le nom Cantook Station). Un participant indique :

On savait ce dont on avait besoin comme plate-forme, quelles fonctionnalités étaient nécessaires. De Marque n'avait pas cette expertise de plate-forme adaptée aux exigences des activités des bibliothèques. On a construit la plate-forme dans une perspective « gagnant-gagnant ». Ils sont devenus les plus gros distributeurs de ce type de plate-forme dans le mode francophone et les bibliothèques québécoises n'ont pas eu à investir des sommes astronomiques comme c'est généralement le cas avec ce type de projet technologique.

Ainsi, l'émergence du projet Pretnumerique inscrit les bibliothèques publiques dans une dynamique relationnelle pouvant être rapprochée d'une logique entrepreneuriale.

2. Modes d'organisation et communications

L'expérience de partenariat vécue par les participants lors de la concrétisation du projet de plateforme est aussi marquée par deux principaux modes de coordination inter-organisationnelle, définis comme des « arrangements entre unités économiques qui régissent les manières dont ces unités peuvent coopérer pour, ensemble, développer le projet d'innovation » (Gardet et Mothe, 2011, p. 13). Les deux modes d'organisation présents sont : le non-formalisme des échanges et la confiance inter organisationnelle. Pour Cusson (2016), cet échange d'expertises complémentaires, dans le cadre d'une relation peu formalisée et orientée vers une innovation, « sur mesure » constitue « la grande particularité du projet Pretnumerique.ca » Il écrit :

Bien qu'il ait été construit à partir d'exigences assez précises énoncées par les bibliothèques, le projet Pretnumerique.ca n'a pas fait l'objet d'un complexe processus de rédaction de cahier des charges [...]. Au contraire, il a été conçu dès le départ pour évoluer en fonction d'usages et de besoins appelés à émerger progressivement, en suivant l'adoption du système par les bibliothèques et leur usagers (p. 14).

De nombreux contenus communicationnels sont donc orientés vers les exigences des bibliothèques en lien avec leurs fonctions. Une de ces exigences concernait l'interopérabilité, une notion centrale dans l'univers du numérique, et qui désigne la capacité d'un produit ou d'un système à fonctionner avec d'autres produits ou systèmes existants ou futurs (Tessier et Ferry, 2008). Parmi les autres exigences des bibliothèques, décrites par Laberge (2011) comme « déterminantes sur la forme qu'a prise Pretnumerique.ca » se trouvent des exigences relatives à l'expérience d'emprunt, dont le prêt sous forme de téléchargement préférablement à un accès en ligne, et l'intégration des livres numériques dans les systèmes documentaires des bibliothèques, afin d'offrir aux usagers des références à des livres numériques et à des livres imprimés dans le cadre d'une seule recherche.

Malgré l'importance et l'évolution de certaines de ces exigences et les aléas du processus itératif de construction de la plateforme supportant l'organisation de l'offre de livres numériques en bibliothèque publique, l'expérience de partenariat vécue dévoile, de l'émergence du projet à sa réalisation, une dynamique relationnelle créatrice d'espaces de complémentarité des expertises, de compatibilité d'intérêts et de substituabilité de valeurs. Des contenus communicationnels orientés vers les fonctions des bibliothèques s'y expriment, soutenus par une non-formalisation des échanges et une confiance inter organisationnelle.

Dynamiques relationnelles liées à l'offre de livres numériques en bibliothèque publique

Pour répondre aux besoins des bibliothèques, la plateforme doit s'accompagner d'une offre de livres numériques qu'elles pourront rendre disponibles au prêt/consultation pour leurs publics. Mais le livre numérique en tant que bien technique n'est pas une simple transposition du contenu écrit du livre imprimé sur un support informatique. Il possède des attributs techniques que le livre papier ne possède pas : une absence intrinsèque de chrono dégradabilité, une possibilité de consultations simultanées et un nombre potentiel de consultations illimité. Le prêt de livre numérique en bibliothèque doit donc s'accompagner d'une nécessaire définition des paramètres et modalités permettant d'encadrer son achat en prévision de son prêt par le biais de la plateforme (Cusson, 2016, p. 15). Ce nécessaire encadrement concerne trois principales catégories d'entrepreneurs de la chaîne du livre, soit les éditeurs, les distributeurs et les libraires.

1. Négociation raisonnée

La conclusion d'ententes avec les partenaires commerciaux de la chaîne du livre est nécessaire pour rendre disponible une offre de livres numériques en bibliothèque publique. Ces ententes concrétisent différents principes adoptés et obligations qu'acceptent de se donner les partenaires. L'expérience partenariale vécue dans l'élaboration des ententes peut être rapprochée d'une négociation raisonnée, au sens où elle confronte des acteurs « étroitement ou fortement interdépendants, liés par un certain rapport de force, présentant un minimum de volonté d'aboutir à un arrangement en vue de réduire un écart, une divergence, afin de construire une solution acceptable au regard de leur objectif et de la marge de manœuvre qu'ils s'étaient donnée » (Bellenger, 2009, p. 28). Ainsi, un participant explique :

les bibliothèques, au début, sont arrivées à la table de négociation en souhaitant le plus grand accès possible aux livres numériques au plus faible coût possible, et la position des éditeurs c'était l'exact contraire ! Finalement on est arrivé avec un compromis pas mal situé au milieu !

Cette négociation raisonnée est soutenue par une dynamique relationnelle de complémentarité des objectifs. Les acteurs adhèrent d'abord au principe de biblio diversité. Tous accordent une grande importance au développement d'une édition et de collections numériques reflétant, au mieux, le milieu du livre québécois, canadien-français et canadien. De plus, l'objectif des bibliothèques de constituer des collections indépendamment les uns des autres, comme avec le livre papier, et d'offrir une collection numérique adaptée aux pratiques de lecture de leurs publics respectifs, notamment en ne se faisant pas imposer de bouquets, rencontre l'objectif de développement, de variété et de visibilité

de l'offre éditoriale des acteurs marchands de la chaîne du livre. Également, les modifications ou corrections de nature technique à un titre (sans changement d'ISBN) sont assumées sans frais par l'entrepôt numérique ou par l'éditeur concerné, évitant ainsi aux autres acteurs des mises-à-jour potentiellement coûteuses et sources d'erreur des fichiers numériques.

Par ailleurs, la possibilité, pour les éditeurs, d'offrir ou non leur catalogue de livres numériques aux bibliothèques et de définir un cadre juridique tenant compte des contrats signés avec les auteurs et autres ayants-droits répond à leur objectif vis-à-vis de leur relation d'affaires. La mise en place, par les bibliothèques, non seulement de mesures permettant la gestion et le contrôle de toute utilisation des livres numériques, mais aussi de mesures techniques de protection (MTP), à leurs frais, permet également d'apporter une réponse acceptable aux objectifs partagés de protection des ouvrages. Pour Dujol et Mercier (2018)

le numérique crée un contexte radicalement nouveau qui cristallise les oppositions entre des ayants droit soucieux de préserver des modèles industriels prénumériques (contrôle des accès, mesures de protection technique empêchant la copie, [DRM]) et des usagers utilisant les nouveaux moyens techniques à leur disposition pour échanger librement des œuvres, des contenus, des idées [...] (p. 10).

Plus spécifiquement, concernant le droit d'auteur, qui « du point de vue des utilisateurs d'œuvres protégées [...] interdit ce que la technologie permet » (Charbonneau, 2017, p. 1), Jean-François Cusson, directeur général de Bibliopresto mentionne :

En bibliothèque, pour le droit d'auteur, on acquiert un livre numérique comme on acquiert un livre papier. Pour ce qui est de la rémunération des auteurs, c'est le même principe qui s'applique. L'éditeur, qui décide de vendre un livre numérique aux bibliothèques en vue du prêt, a un contrat, en bonne et due forme, avec l'auteur dudit livre qui lui octroie ce droit.

Pour Doga et Zerbib (2017) également,

[a]lors que le caractère immatériel du livre numérique pourrait potentiellement permettre une circulation des œuvres sous la forme de flux, conformés par les incitations des bibliothécaires et les demandes des lecteurs, les contraintes économiques et juridiques qui encadrent le prêt de livres numériques rematérialisent en quelque sorte ces derniers dans des formats largement inspirés par le prêt de livres imprimés.

De plus, pour Benhamou (2014), qui s'interroge notamment sur la propriété des biens culturels et le modèle du streaming, le livre numérique n'est pas un objet mais plutôt un

accès à la lecture. Elle souligne « [d]ès lors que le bien devient un service, l'achat se passe de la propriété » (p. 106).

De surcroît, les livres numériques achetés par les bibliothèques demeurent dans les entrepôts numériques où les éditeurs ont choisi de les déposer, jusqu'au moment du prêt à un usager, permettant la réalisation d'économies de dépenses significatives par l'ensemble des partenaires qui n'ont pas à se constituer d'entrepôts pour stocker les ouvrages; en contrepartie, les bibliothèques peuvent se prévaloir d'une copie de sécurité advenant le défaut d'un éditeur ou d'un distributeur. Enfin, bien que le livre numérique ne soit pas assujéti à la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre (L.R.Q., c. D-xx, aussi appelée « Loi 51 »), qui restreint l'acquisition de livres par les bibliothèques auprès de librairies agréées; les bibliothèques n'achètent pas les livres numériques directement auprès des éditeurs, ce qui permet de préserver le rôle des librairies dans l'écosystème du livre et respecte l'esprit de cette loi.

La complémentarité de ces objectifs n'est toutefois pas accompagnée d'une compatibilité des logiques à l'œuvre. En effet, des zones de tension, principalement liées au partage simultané et à la pérennité des livres numériques reflètent la difficile articulation entre la logique de service public et la logique marchande. Elles conduisent à la création d'une « rareté artificielle » du livre numérique. Pour les livres achetés et prêtés en téléchargement, la limite de prêts par exemplaire de titre disponible acheté est fixée à 55 prêts, successifs seulement, alors qu'elle était de 100 prêts initialement (lors de la phase 1 du projet pilote, en 2012). De plus le livre numérique est exclu du prêt entre bibliothèques, au sens où l'entente interdit les prêts numériques aux usagers d'autres bibliothèques. Ces dernières déterminent cependant la période d'emprunt et les éditeurs leur rendent disponibles à l'achat, comme au public, la version imprimée et la version numérique d'un titre, incluant les nouveautés, en même temps. Enfin, les livres numériques vendus et acquis par les bibliothèques participantes le sont au prix grand public. L'adoption de cette modalité tarifaire témoigne d'une logique marchande confrontant celle des bibliothèques publiques, pour qui, sous contrainte d'un budget limité, des tarifs plus avantageux permettraient théoriquement plus d'acquisitions et une offre bonifiée pour les lecteurs.

Toutefois, pour les participants, cette modalité tarifaire est légitimée par la nécessité d'une certaine biblio diversité, favorisant la diversité culturelle du Québec. Un participant indique: « le prix du livre permet de maintenir la présence de librairies de qualité sur l'ensemble du territoire québécois et contribue à offrir à nos lecteurs une offre diversifiée, pas seulement des best-sellers ». En effet, les best-sellers concentrent l'essentiel des ventes, au détriment des contenus de niche, dont la demande serait très faible (Bourreau, Maillard et Moreau, 2015). La modalité tarifaire adoptée est

donc susceptible de favoriser le marché des faibles ventes cumulées ou de *long tail*, pour reprendre le terme proposé par Anderson (2004).

Cette modalité tarifaire est également légitimée par la non-substituabilité des rôles associée à la dynamique relationnelle instaurée. En effet, bien que son coût de revient soit inférieur à celui du livre papier du même titre, le prix du livre numérique ne peut être significativement inférieur au prix du livre papier. Pour certains cela est justifié par la possible perception de valeur moindre d'un titre en format numérique comparativement à la version papier du même livre; pour d'autres, il s'agit de ne pas fragiliser économiquement la chaîne du livre, dont les librairies. Le rôle de ces dernières, dans la chaîne du livre numérique est questionnable si l'ouvrage peut être obtenu directement auprès de son détenteur, soit l'entrepôt de l'éditeur généralement. Un participant explique toutefois:

Même si le livre numérique n'est pas dans le périmètre de la Loi 51, on a collectivement décidé de garder le rôle du libraire dans le commerce du livre numérique en n'achetant pas directement les livres numériques auprès des éditeurs. C'est à la fois pour des raisons de lisibilité du modèle et de solidarité de la chaîne du livre. On a donc reproduit la chaîne de valeur du livre papier dans le livre numérique. Le libraire doit agréger toute l'offre qui est disponible, ce qui est beaucoup, et s'occuper de la facturation. Partout ailleurs en Amérique du Nord, avec des plateformes comme Overdrive, Cloud Library, etc., la plateforme est aussi le revendeur de livre. C'est une solution clé en mains pour la bibliothèque: elle s'abonne à Overdrive et ne peut acheter que des livres numériques d'Overdrive. Ici, au Québec on favorise l'achat local et les industries culturelles québécoises.

La non-substituabilité des rôles perçue par l'expérience de partenariat rejoint la compréhension de Leblanc (2004). Pour lui, différents acteurs de la chaîne du livre, qui contribuent tous à rendre possible la rencontre entre le texte d'un auteur et le lecteur, interviennent et occupent différents rôles, tous nécessaires. Jammes (2004) explique:

Les commerçants du livre sont l'éditeur, le distributeur et le libraire. L'éditeur, par ses choix éditoriaux, donne son existence à l'œuvre née de l'imagination de l'auteur. Ses choix l'exposent cependant à certains risques commerciaux (p. 55).

Pour lui, les libraires et les bibliothécaires se situent au même niveau de la rencontre entre un livre et son lecteur; ils sont tous deux des médiateurs du livre et pour les libraires, la bibliothèque n'est pas une concurrence: nombres d'achats de livres se font après la lecture d'un livre emprunté. Des participants partagent ce point de vue:

Même si on ne peut le démontrer et qu'on ne peut pas évaluer l'ampleur de ce phénomène en bibliothèque, des

lecteurs nous disent avoir acheté un livre numérique après nous l'avoir emprunté. C'est aussi le cas avec certains livres papier d'ailleurs.

L'étude du Pew Research Center (Zickuhr et al., 2012), conduite en 2011, auprès de plus de 2 900 Américains semble aller dans ce sens et relate qu'interrogés sur le livre le plus récent qu'ils ont lu, 41 % de ceux qui empruntent des livres électroniques dans les bibliothèques ont acheté le livre électronique le plus récent. Pour Labbé (2018), l'hypothèse proposée par BANQ (2012) selon laquelle les contraintes associées au prêt numérique en bibliothèque pourraient mener les lecteurs à acheter plutôt qu'à emprunter leurs documents, notamment les titres populaires, devrait être vérifiée. Il indique :

Les résultats de notre démarche de recherche à l'effet que les caractéristiques de l'offre (offre centrale et périphérique et ce, tant en termes d'accessibilités, de diversité et de disponibilité) influent sur le choix du mode d'approvisionnement confirment cette hypothèse (p. 271).

Pour lui, les deux études américaines dont BANQ (2012) fait état « semblent pointer vers des modes hybrides d'approvisionnement, tantôt par l'achat, tantôt par l'emprunt » (p. 27). Toutefois, il précise :

Enfin, d'autres résultats de l'étude du Pew Research Center sont également d'intérêt, notamment ceux à l'effet que le mode d'approvisionnement d'un individu peut varier selon le genre de livre, le revenu familial, le niveau de scolarité et l'âge des individus (Zickuhr et al., 2012), ce à quoi nos résultats font également écho. Mais comme nous le précisons plus haut, ces éléments ne sont que partie d'une interaction plus grande et multi-niveaux entre les caractéristiques de l'offre, la configuration spécifique d'éléments autour d'une réalité individuelle, ainsi que les contextes, notamment géographique et temporel, dans lequel s'opère le choix du mode d'approvisionnement (p. 272).

Une évaluation sommaire des retombées de la plateforme Pretnumerique.ca depuis son implantation, réalisée en octobre 2012 mentionne, par ailleurs, que le livre numérique n'entre pas en compétition avec les autres acteurs de la chaîne du livre, mais qu'il participe plutôt à la promotion de la littérature québécoise notamment, et permet aux institutions,

elles-mêmes de grandes clientes des librairies, de participer à l'essor de ce marché grandissant tout en favorisant la fidélisation d'une clientèle qui fréquente, elle aussi et souvent de façon assidue, les librairies. Le prêt de livres numériques en bibliothèque participe également au développement des habitudes de lecture chez les personnes ne voulant pas, auparavant, se déplacer en bibliothèque ou en librairie (Bibliopresto, 2012, p. 10).

Dans son « Prologue d'une histoire de l'édition numérique au Québec », Beaudry (2013) explique comment, Pretnumerique non seulement offre les services de gestion des prêts numériques, mais agit aussi comme plateforme intermédiaire entre l'entrepôt numérique, les sites d'achat des librairies en ligne et les bibliothèques. Elle décrit comment la conception du modèle de commercialisation des livres numériques auprès des bibliothèques publiques du Québec respecte l'esprit de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre, adoptée au début des années 1980 :

bien que les bibliothèques aient pu s'approvisionner directement auprès de l'entrepôt, ce modèle exprime une volonté gouvernementale de préserver le rôle de la librairie dans l'univers numérique (p. 70).

Un participant mentionne :

Notre intention a toujours été de travailler avec les libraires, dès le début de projet. Ils sont nos grands partenaires, c'est plus le rôle qu'ils peuvent tenir avec le livre numérique qui était à développer.

En 2014, Richard Prieur, alors directeur général d'ANEL indique, dans une entrevue pour le journal *Le Devoir* (Lalonde, 2014) :

Dans la chaîne papier, les acteurs actuels jouent tous un rôle utile et essentiel [...]. La disparition d'un acteur pour un plus grand partage des revenus serait une solution de courte vue. On constate que, même dans le numérique, le rôle de distributeur et de diffuseur est nécessaire. [...] Bref, toute révision de la loi du livre (introduction du numérique, révision des rôles, etc.) devrait être un exercice auquel tous sont appelés à participer, expurgée d'abord de toute velléité de servir des intérêts particuliers, mais fondée sur une évaluation objective de tous les acteurs.

Par ailleurs, pour Stéphane Legault, président de l'ABQ de 2013 à 2017, il est pertinent que l'argent investi par les bibliothèques en acquisition de livres imprimés et numériques, près de 33 millions de dollars en 2012, soit réinvesti au Québec via les librairies, les maisons d'édition et les distributeurs. Il explique, dans le même article pour *Le Devoir* (Lalonde, 2014) :

La chaîne du livre a un impact important sur l'économie québécoise et a aussi un impact majeur sur la vitalité culturelle. Elle contribue grandement à la diffusion et à la promotion de la culture québécoise et à la préservation de notre identité. La diversité des contenus en bibliothèques et librairies contribue à l'ouverture sur le monde et à l'acquisition de nouvelles connaissances des citoyens québécois. Les bibliothèques publiques utilisant la plateforme Pretnumerique.ca et faisant l'acquisition de livres numériques achètent leurs livres par l'entremise des librairies agréées, et ce, dans le respect

de l'esprit de la Loi 51, toujours pour favoriser la bibliodiversité. D'autres scénarios auraient pu être adoptés, mais tous les acteurs de la chaîne du livre se sont entendus pour préserver le modèle actuel. Il faut être biblioresponsable, au nom de l'accès au livre, à la connaissance et à l'information, peu importe où nous nous trouvons au Québec.

2. Modes d'organisation et communications

L'expérience de partenariat vécue dans le cadre de cette négociation raisonnée relève d'un mode de coordination aux échanges plus formalisés; comme en témoignent non seulement la présence de divers documents de soutien aux échanges (tels que les ordres du jour, comptes-rendus de réunion); mais aussi la présence d'une contractualisation (sous la forme d'ententes validées juridiquement et assorties de clauses explicites quant aux attentes des cosignataires). De plus, certains objectifs complémentaires décrits précédemment (notamment ceux constituant des « engagements », sans mention d'un mécanisme de contrôle), peuvent relever d'un mode de coordination s'apparentant à la confiance inter organisationnelle (définie par Gardet et Mothe, en 2011 comme « une condition psychologique sous-jacente qui peut être la cause ou le résultat d'un comportement ou d'un choix » (p. 14). Enfin, la prévision d'un comité de liaison paritaire pour

prévenir ou résoudre toute mésentente relative à l'interprétation ou à l'application de la présente entente et susceptible d'affecter les rapports entre les éditeurs mandants et les bibliothèques [...] et discuter et explorer tout autre sujet d'intérêt commun relatif à la présente entente (SOGANEL-Bibliopresto, 2013, p. 16),

tel que décrit dans le résumé de l'entente SOGANEL-Bibliopresto sur l'octroi de licence, semble constituer un troisième mode de coordination : la résolution de conflit. Celui-ci n'a cependant jamais eu à être mobilisé pour régler une situation considérée conflictuelle.

Des discussions visant d'abord un partage de l'information contribuent progressivement à la création de systèmes de significations aptes à mobiliser les efforts de chacun dans la poursuite de leurs objectifs et missions respectifs et l'atteinte des résultats mutuellement avantageux souhaités. De nombreux contenus communicationnels sont orientés vers la création d'espaces d'échanges propices. Un participant mentionne :

Avec les éditeurs, on partageait leurs craintes légitimes de piratage des livres. Certains avaient aussi des craintes de « cannibalisation » du livre numérique; on a fait valoir que les bibliothèques « développent » de bons lecteurs et que nombre d'entre eux sont ou seront leurs clients.... Ceux pour qui ce n'était quand même pas acceptable ont pu choisir de se retirer et de revenir plus tard s'ils le désiraient. Même si parfois les échanges étaient corsés et que

nos avocats respectifs se parlaient beaucoup, on est parvenu à se rejoindre suffisamment pour en arriver à un modèle acceptable, « gagnant-gagnant » et qui a tout de suite suscité beaucoup d'engouement des bibliothèques à adhérer.

Ainsi, l'expérience de partenariat liée à l'offre de livres numériques dévoile une dynamique relationnelle créatrice d'espaces de complémentarité des objectifs, malgré une non-compatibilité entre les deux logiques, marchande et non marchande, à l'œuvre; et une non-substituabilité des rôles, laquelle ne respecterait pas l'esprit de la Loi 51. Une formalisation des échanges et la conclusion d'ententes contractualisées prévoyant notamment un mode de résolution d'éventuels conflits n'y excluent pas une confiance inter organisationnelle. Ces modes de coordination s'expriment dans des contenus communicationnels orientés vers les missions respectives des partenaires.

Bilan du projet proposé par les principaux acteurs

Pour les participants, Pretnumerique et Bibliopresto sont associés à une image de succès dans la réalisation d'un projet novateur impliquant de nombreux partenaires. Bien qu'il existe différentes définitions et compréhensions de la notion de succès d'un projet, celle l'associant à l'atteinte d'objectifs de qualité/performance (en termes de conformité aux spécificités fonctionnelles et techniques notamment), délai et coûts de réalisation est la plus communément retrouvée. Un participant mentionne :

Avec Bibliopresto, les bibliothèques publiques québécoises ont rattrapé, dans un délai très court, leur retard sur l'offre de livre numériques. L'offre actuelle est impressionnante et fait des envieux! On offre désormais des livres numériques d'éditeurs québécois; mais aussi canadiens et aussi de grands éditeurs étrangers. On est parvenu à cela en respectant l'objectif qu'on s'était fixé dès le début du projet et auquel on tenait : que toutes les bibliothèques, rapidement et quelle que soit leur taille et leur budget, puissent offrir des livres numériques. Aussi qu'on ait une plateforme répondant à nos exigences pour le bénéfice des lecteurs et facile d'utilisation. Un outil par nous et pour nous mais [créé] avec nos partenaires.

L'importance, pour les bibliothèques publiques, non seulement de pouvoir prêter une vaste étendue de livres numériques dans le cadre d'une offre équivalente à celle offerte par la vente au grand public; mais aussi leur forte adhésion permettant de déployer cette offre à la grandeur du territoire concerné, ont également été associées à la réussite de projets de prêt de livres numériques en bibliothèques par Lemaire (2021). En 2013, les comportements d'emprunt de livres numériques en bibliothèques publiques sont encore émergents selon Labbé (2018). En s'intéressant aux

comportements d'emprunt des usagers, il dresse un portrait des prêts de livres numériques effectués par les bibliothèques publiques autonomes du Québec sur la base des données disponibles fournies par Bibliopresto pour 2013-2014 et met en lumière une certaine urbanité du phénomène. Huit ans plus tard, en 2021, c'est plus de 15 millions de prêts de documents numériques qui ont été cumulés selon les données fournies par Jean-François Cusson (dont 3,3 millions de prêts de livres numériques pour l'année 2020) et une couverture de branchement de 127 bibliothèques autonomes, 11 Réseaux BIBLIO régionaux, BAnQ, le service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick, 25 bibliothèques collégiales et 5 universités (Bibliopresto, 2021).

L'expérience de partenariat vécue révèle aussi la présence de nombreux facteurs considérés comme ayant contribué au succès du projet Bibliopresto. Parmi l'abondante littérature permettant de caractériser les facteurs de succès d'un projet, nous proposons de retenir ici le modèle de Pinto et Slevin (1988). Ce modèle comprend dix facteurs critiques représentant les caractéristiques jugées essentielles à la réussite de la mise en œuvre d'un projet et quatre facteurs supplémentaires considérés comme échappant au contrôle de l'équipe de projet, mais qui peuvent contribuer à la réussite de ce dernier. Parmi les facteurs de succès relatifs à l'équipe de projet, les participants citent des éléments associés à la volonté de membres de la direction de fournir les ressources ou efforts nécessaires à la réussite du projet, dont le recrutement d'un chargé de projet, l'écoute active des parties concernées, et l'expertise requise pour accomplir les aspects techniques du projet et l'approbation du livrable final par les bibliothèques auxquelles il est destiné. La compétence du chargé de projet, son expérience et son appartenance professionnelle au milieu bibliothéconomique et son pragmatisme ont été mentionnées.

L'importance du rôle de De Marque a également été soulignée par les participants. Pour eux, lors de la négociation des ententes, Clément Laberge, représentant de De Marque, a fait preuve d'un leadership mobilisateur et rassembleur qui a su mettre en valeur les apports et intérêts de chaque acteur de la chaîne du livre pour concrétiser le projet. Cet apport est considéré décisif par les participants.

Clément Laberge a contribué à ce qu'on trouve des solutions acceptables, à ce que chacun participe à la discussion et que les intérêts de chacun et de tous fassent aussi partie des discussions. Ça a certainement favorisé la

confiance qu'on a développé de parvenir à réduire certains écarts entre nos différents points de vue pour parvenir à ces solutions.

L'importance du momentum, la portée stratégique du développement d'une offre de livres numériques québécois, et au Québec, ont également été considérés comme ayant contribué au succès du projet.

Conclusion

Dans le cas d'un projet réalisé en partenariat, dont la raison d'être est la complémentarité des ressources susceptibles de générer de la valeur, le succès est aussi associé à des dynamiques relationnelles favorables, notamment en termes d'engagement, de confiance et de communication (Cherni et Leroux, 2015). Notre recherche a permis d'explorer l'émergence de nouvelles dynamiques relationnelles, suscitées par l'organisation et l'offre de livres numériques en bibliothèque publique, ainsi que les modes de coordination et communications en lien. Ces dynamiques ont été créatrices de certains espaces de complémentarité, de compatibilité, et de substituabilité entre les principaux acteurs de la chaîne du livre numérique et contribuent à une meilleure compréhension du contexte d'élaboration du modèle de licence SOGANEL actuel pour le prêt de livre numérique en bibliothèque publique. Non seulement ce modèle contribue au développement et de l'accès aux ressources numériques en bibliothèque publique, mais il concourt aussi à la place que celle-ci occupe dans l'économie du livre numérique. L'engouement pour les livres numériques s'étant encore accru depuis la pandémie de COVID-19, une possible réactualisation des questionnements relatifs au choix du modèle de licence retenu pour leur prêt en bibliothèque publique ne peut être exclue. Une comparaison des différents modèles, incluant ceux retenus à l'international, pourrait participer à une meilleure compréhension de ce phénomène. De surcroît, des analyses comparatives des acquisitions, emprunts et offres de diffusion de certains contenus par les bibliothèques en lien avec les ventes de livres numériques pourraient être réalisées. Enfin, nous croyons qu'une telle connaissance approfondie des modèles de licence et de leur contribution aux pratiques de lecture et habitudes de consommation de livres numériques permettrait certainement une articulation actualisée entre la mission des bibliothèques et leur offre de services.

SOURCES CONSULTÉES

- Ahmad, P. & Brogan, M. (2012). Scholarly use of e-books in a virtual academic environment: a case study. *Australian Academic & Research Libraries*, 43(3), 189-213.
- Ahmad, P., Brogan, M., & Johnstone, M. N. (2014). The e-book power user in academic and research libraries: deep log analysis and user customisation. *Australian Academic and Research Libraries: Aarl*, 45(1), 35-47.
- Anderson, C. (2004, 10 octobre). *The Long Tail*, Wired, Issue 12.
- Ashcroft, L. (2002), "The marketing and management of electronic journals in academic libraries: a need for change", in Savard, R. (Ed.), *Education and Research for Marketing and Quality Management in Libraries*, K.G. Saur Verlag, Munich.
- Ashcroft, L. and Fong, S. (2005), "The impact of ebooks and elearning on academic library services", in Achleitner, H. and Dimchev, A. (Eds), *Libraries, Globalisation and Cooperation*, Emporia State University, Emporia, KS, pp. 219-27.
- Ashcroft, L. (2011). Ebooks in libraries: An overview of the current situation. *Library Management*, 32(6), 398-407. doi:http://dx.doi.org/10.1108/01435121111158547
- BAnQ [Bibliothèque et Archives nationales du Québec] (2012). Le prêt de livres numériques en bibliothèque a-t-il un impact sur les ventes de livres? Montréal: BAnQ.
- Beaudry, G. (2013). Prologue d'une histoire de l'édition numérique au Québec. *Papers of the Bibliographical Society of Canada*, 51(1).
- Bellenger, L. (2017). La négociation: «*Que sais-je?*» n° 2187. *Que sais-je*.
- Benhamou, Françoise. (2014). *Le livre à l'heure numérique*. Paris: Seuil.
- Bertrand, A. M., Bettega, É., Clément, C., Ermakoff, T., Evans, C., Ion, C.,... & Tesnière, V. (2017). *Quel modèle de bibliothèque?*. Presses de l'Enssib.
- Bibliopresto (2012). *Pretnumerique.ca - Le prêt de livres numériques en bibliothèque au Québec: évaluation sommaire des retombées de la plateforme pretnumerique.ca depuis son implantation*. Rapport aux éditeurs.
- Bibliopresto (2021). *Rapport annuel 2020*. https://bibliopresto.ca/pdf/rapportannuel_2020_bibliopresto.pdf
- Bourreau, M., Maillard, S., & Moreau, F. (2015). Une analyse économique du phénomène de la longue traîne dans les industries culturelles. *Revue française d'économie*, 30(2), 179-216.
- Breault, S. J., Breton, M., Fortin, A., & Gamache-Vaillancourt, G. (2021). Le livre numérique: quelques millions de prêts plus tard. *Documentation et bibliothèques*, 67(2), 5-12.
- Charbonneau, O. (2018). *Émergence de normes dans les systèmes économiques et sociaux d'œuvres numériques protégées par droit d'auteur*. [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/19977>.
- Cherni, M. & Leroux, V. (2015). Dynamique relationnelle et impact sur la création-appropriation de la valeur dans les partenariats client-fournisseur. XXIV^e Conférence Internationale de Management Stratégique.
- Commission européenne (2002). *Glossaire des termes employés dans le domaine de la politique de concurrence de l'Union européenne. Antitrust et contrôle des opérations de concentration*. Bruxelles: Direction générale de la concurrence.
- Cusson, J.-F. (2016). *La situation au Québec*. Dans Dillaerts, H. et Epron, B. (dir.), *L'offre de livres numériques à destination des bibliothèques de lecture publique: un regard international*. France: Presses de l'Enssib, le Numérique: 12-36. Repéré à www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68253-1-offre-de-livres-numeriques-a-destination-des-bibliotheques-de-lecture-publique-un-regard-international.pdf
- Doga, M., & Zerbib, O., (2017). La fabrique du livre numérique en bibliothèques. Mobilisation des publics, médiations numériques et enjeux professionnels.
- Dujol, L., & Mercier, S. (2018). Médiation numérique des savoirs: des enjeux aux dispositifs.
- Fragasso-Marquis, V. (2020, 19 octobre). Les prêts électroniques bondissent en bibliothèques. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/lire/588048/livre-les-prets-electroniques-bondissent-en-bibliotheques>
- Gardet, E., & Mothe, C. (2011). Les modes de coordination au sein de réseaux d'innovation pilotés par des TPE. *Revue internationale PME Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, 24(1), 9-42.
- Genco, B. (2009, August). It's been geometric!! Documenting the growth and acceptance of e-books in America's urban public libraries. In *World Library and Information Congress: 75TH IFLA General Council* (pp. 23-27).
- Giblin, R., Kennedy, J., Weatherall, K. G., Gilbert, D. I., Thomas, J., & Petitjean, F. (2019). Available-But Not Accessible? Investigating Publisher E-Lending Licensing Practices. *Investigating Publisher E-Lending Licensing Practices (October 4, 2018)*. *Information Research*, 24, 3.
- Jammet, M. (2004). 1. La dimension économique de l'édition. Dans: Emmanuèle Payen éd., *Les bibliothèques dans la chaîne du livre* (pp. 53-90). Paris: Éditions du Cercle de la Librairie. <https://doi.org/10.3917/elec.paye.2004.01.0053>
- Labbé, S. (2018). L'achat et l'emprunt de livres au Québec: une analyse communicationnelle (thèse de doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières).
- Laberge, C. (2011, 3 décembre). Au sujet de Pretnumerique.ca. *Jeux de mots et d'image, Le blogue personnel de Clément Laberge*. <https://remolino.qc.ca/2011/12/03/au-sujet-de-pretnumerique-ca/>
- Laberge, J. (2009). *Analyse des relations d'échanges intra et inter organisationnelles de la direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal dans le cadre de l'élaboration du plan d'action régional et des plans d'action locaux: un portrait de la situation (été 2009)* (Doctoral dissertation, éditeur non identifié).
- Lalonde, C. (2014, 5 juillet). Qui en dit quoi? *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/lire/412692/la-chaîne-du-livre-qui-en-dit-quoi>
- Lapointe, M.-C., Pelbois, C. & Luckerhoff, J. (2021). Le livre numérique en bibliothèque au Québec: regards des bibliothécaires. *Documentation et bibliothèques*, 67(2), 13-26. <https://doi-org.biblioproxy.uqtr.ca/10.7202/1076995ar>
- Leblanc, F. (2004). 2. La librairie, partenaire culturel. Dans: Emmanuèle Payen éd., *Les bibliothèques dans la chaîne du livre* (pp. 91-106). Paris: Éditions du Cercle de la Librairie. <https://doi.org/10.3917/elec.paye.2004.01.0091>
- Lemaire, A. (2021). Livres numériques et bibliothèques publiques en Europe francophone: quelle offre? *Documentation Et Bibliothèques*, 67(2), 27-38. <https://doi.org/10.7202/1076996ar>

- Les bibliothèques publiques du Québec (BPQ). (2010). *Présence du numérique dans les bibliothèques publiques québécoises – Des conditions gagnantes*. Position des Bibliothèques publiques du Québec.
- Mémoire présenté au Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF).
- Luckerhoff, J. et F. Guillemette (2012). *Méthodologie de la théorisation enracinée : Fondements, procédures et usages*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lusignan, N. (2020). Biblius : un projet novateur pour offrir le prêt de livres numériques : Dans les bibliothèques scolaires québécoises. *I2D - Information, données & documents*, 1, 27-32. <https://doi-org.biblioproxy.uqtr.ca/10.3917/i2d.201.0027>
- Lusignan, N. (2021). Projet Biblius : déployer le prêt de livres numériques dans les bibliothèques scolaires québécoises. *Documentation et bibliothèques*, 67(4), 62-72. <https://doi-org.biblioproxy.uqtr.ca/10.7202/1083917ar>
- Pinto, J. K., & Slevin, D. P. (1988). *Critical success factors across the project life cycle*. Drexel Hill, PA : Project Management Institute.
- Planté, M., & Crampes, M. (2015). Complémentarité dans les Réseaux Sociaux Complémentarité de personnes partageant des propriétés dans les Réseaux Sociaux. In *Ingénierie des CONNAISSANCES IC2015*.
- Polanka, S. (2013). Ebook access : Business models for subscription services. *Online Searcher*, 37(2), 65-67. Retrieved from <https://www.proquest.com/trade-journals/ebook-access-business-models-subscription/docview/1322822828/se-2?accountid=14725>
- Rojeski, M. (2012). User perceptions of ebooks versus print books for class reserves in an academic library. *Reference services review*.
- Shiratuddin, N. (2005). E-books in higher education : technology, e-marketing prospects, and pricing strategy. *Journal of Electronic Commerce in Organizations*, 3(2), 1-16. <https://doi.org/10.4018/jeco.2005040101>
- SOGANEL-Bibliopresto (2013). *Entente en vue de l'octroi de licences de prêt numérique SOGANEL et BIBLIOPRESTO*.
- Tessier, M., & Ferry, L. (2008). La révolution du livre numérique : état des lieux, débats, enjeux. O. Jacob.
- Van der Velde, W., & Ernst, O. (2009). The future of eBooks ? will print disappear ? an end-user perspective. *Library Hi Tech*, 27(4), 570-583. doi:<http://dx.doi.org/10.1108/07378830911007673>
- Venkataraman, S., Sarasvathy, S. D., Dew, N., & Forster, W. R. (2012). Reflections on the 2010 AMR decade award : Whither the promise ? Moving forward with entrepreneurship as a science of the artificial. *Academy of management review*, 37(1), 21-33.
- Zickuhr, K., Rainie, L., Purcell, K., Madden, M. et Brenner, J. (2012). *Libraries, Patrons, and E-books*. Washington : Pew Research Center's Internet & American Life Project.

CONCILIER INNOVATION NUMÉRIQUE ET VALORISATION DE LA RECHERCHE : ATELIERS HAL ET WIKIPÉDIA À LA BU DE L'UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Benoit SOUBEYRAN

Bibliothécaire chargé de l'innovation numérique
Université Gustave Eiffel
benoit.soubeyran@univ-eiffel.fr

RÉSUMÉ | ABSTRACT

Les possibilités d'Internet et la crise de la COVID ont changé la donne : les milieux documentaires sont contraints de se réinventer et de se diversifier. Si les bibliothèques ne sont pas près de disparaître, elles sont amenées à se transformer pour réduire les fractures numériques. Le rôle d'un bibliothécaire serait alors d'accompagner cette évolution des bibliothèques vers des espaces plus interactifs en proposant des initiations numériques ciblées qui peuvent aussi valoriser les collections et les ressources électroniques de l'établissement. Parce qu'elles fondent leur richesse sur la diversité de leurs contributeurs, parce qu'elles sont étroitement corrélées à la licence libre, deux plateformes web retiennent l'attention, HAL et Wikipédia.

C'est dans cette perspective que la BU de l'Université Gustave Eiffel – ex Université Paris-Est Marne-la-Vallée – organise une série d'ateliers contributifs :

- ateliers HAL au cours de la Semaine du Libre Accès ;
- ateliers Wikipédia en lien avec l'actualité culturelle et la campagne 1Lib1Ref.

Ces ateliers forment ainsi un exemple concret de pratiques participatives au sein d'une bibliothèque universitaire. Mon exposé vise à montrer comment la médiation de l'information numérique peut fournir aux chercheurs et aux usagers des outils de décodage et de décryptage.

The possibilities of the Internet and the COVID-19 crisis have changed the game: the library community is forced to reinvent and diversify itself. If libraries are not about to disappear, they are bound to transform themselves to reduce the digital divide. The role of a librarian would be to accompany this evolution of libraries towards more interactive spaces by proposing targeted digital initiations that can also enhance the institution's collections and electronic resources. Because they base their richness on the diversity of their contributors, and because they are closely correlated with free licenses, two web platforms are of particular interest: HAL and Wikipedia. It is in this perspective that the BU of the Université Gustave Eiffel - formerly Université Paris-Est Marne-la-Vallée - organizes a series of contributory workshops :

- HAL workshops during the Open Access Week;
- Wikipedia workshops in connection with cultural events and the 1Lib1Ref campaign.

These workshops thus form a concrete example of participative practices within a university library. My presentation aims to show how digital information mediation can provide researchers and users with tools for decoding and deciphering.

Introduction

À l'heure où les possibilités de l'Internet changent la donne, les institutions culturelles, dont font partie les bibliothèques, sont contraintes de se diversifier. Si les bibliothèques ne sont pas près de disparaître, il n'en demeure pas moins qu'elles sont amenées à se transformer « de

manière parfois radicale pour relever le défi d'accueillir (physiquement) les *digital natives* » (Mairesse, Tobelem et Vessely, 2017, p. 88) ou pour simplement réduire les fractures numériques. Le rôle d'un bibliothécaire est alors d'accompagner cette évolution vers des espaces plus interactifs en proposant des initiations numériques ciblées et

destinées à valoriser les collections et les ressources électroniques. Intrinsèquement liées à la science ouverte, deux plateformes web peuvent retenir son attention :

- HAL, qui est devenu un lieu incontournable « d'archivage des publications non seulement du monde de la recherche mais aussi de celui de l'enseignement supérieur » (Desrichard, 2017, p. 80);
- Wikipédia, qui a « contribué à sortir de la sphère économique privée [...] la diffusion de la connaissance auprès du grand public » (Desrichard, 2017, p. 95).

C'est en ce sens que le Service Commun de Documentation (SCD) de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée – devenue Université Gustave Eiffel au 1^{er} janvier 2020 – a organisé deux séries d'ateliers au cours de l'année universitaire 2019/2020 :

- Deux ateliers HAL sur l'identité numérique des chercheurs et chercheuses au cours de l'Open Access Week en octobre 2019 (Soubeyran, 2019);
- Un atelier Wikipédia sur l'Oulipo durant le mois de la contribution francophone de mars 2020 (Projet : Wikipédia+Oulipo, 2020)^{1, 2}

La dynamique de ces ateliers s'est poursuivie au cours de l'année 2020/2021 - marquée par des phases successives de restrictions sanitaires - et devrait se maintenir au cours de l'année 2021/2022³.

Deux séries d'ateliers HAL au cours de l'Open Access Week

HAL – abréviation de Hyper Articles en ligne – est une plateforme d'archivage des publications scientifiques en accès ouvert. Créé en 2000 au sein du CNRS, son nom fait référence à l'ordinateur du film de Stanley Kubrick, *2001, l'Odyssée de l'espace* (Desrichard, 2017, p. 79). HAL est donc une archive ouverte « destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés » (Comité pour la science ouverte, 2020). La communauté scientifique et universitaire française a ainsi fait le choix d'un dépôt centralisé.

Les textes déposés doivent décrire un travail achevé de recherche, pour des contenus comparables à ceux

publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture. Les documents acceptés (après un rapide examen) reçoivent une adresse web stable et peuvent ainsi, comme toute publication scientifique, faire l'objet d'une citation [...]. Plusieurs facteurs vont assurer le succès de HAL. Le premier d'entre eux est le ralliement rapide à cet outil d'autres organismes que le CNRS.

(Desrichard, 2017, p. 80-81)

À la BU de l'Université Gustave Eiffel, deux sessions de deux heures sur HAL ont été organisées en octobre 2019 et 2020 au cours de l'Open Access Week, semaine internationale en faveur du libre accès aux publications scientifiques.

1. Les deux premiers se sont déroulés le mercredi 23 et le jeudi 24 octobre 2019 de 14 h à 16 h dans une des salles de formation de la Bibliothèque Georges Perec (Soubeyran, 2019).
2. Les deux suivants ont été des webinaires qui se sont déroulés par visioconférence de 14 h à 16 h les mardi 20 et 24 octobre 2020 (Soubeyran, 2020).

Dans les deux cas, ces ateliers ont visé à familiariser les chercheurs avec le système HAL Archives ouvertes, conçu et mis à disposition gratuitement par le CNRS. Cette démarche s'est inscrite dans le cadre du mouvement Open Access, qui vise à donner accès à un large public (chercheurs et chercheuses en France et à l'étranger, étudiantes et étudiants, expertes et experts de la fonction publique ou du secteur privé, etc.) aux travaux menés dans les laboratoires financés par des fonds publics. Différents points liés au portail HAL ont été abordés au cours de ces ateliers :

- Se créer un compte HAL
- Référencer ses publications
- Diffuser ses publications en libre accès
- Se créer une identité numérique
- Réutiliser des données dans HAL

Le fait que HAL soit une archive institutionnelle permet de rassurer les chercheurs quant à la pérennité des données stockées. Un autre élément favorable tient aux possibilités de personnalisation de l'outil, des établissements d'une part à travers leur portail (Desrichard, 2017, p. 81), des chercheurs d'autre part à travers leur CV HAL contenant la liste de leurs publications. Dit autrement, une des clefs de l'environnement HAL réside dans « la gestion de son identité numérique en lien avec les grands référentiels nationaux et internationaux (ORCID, Idref, VIAF, etc.) ainsi que la possibilité de se créer une page personnelle où tout ou partie des publications dans HAL peuvent être présentées » (Romary, 2016, p. 60).

Ces ateliers ont permis une transmission à la fois théorique et pratique de connaissances sur l'environnement

1. <http://www.openaccessweek.org/events/hal-et-identit-num-rique-des-chercheurs-et-chercheuses>

2. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet:Wikip%C3%A9dia%2BOulipo>

3. Des actions en lien avec le Libre Accès existent à la BU depuis 2015, mais je me restreins ici à celles auxquelles j'ai pu participer depuis ma prise de fonction en mai 2019.

HAL, et ce grâce à la sensibilisation au libre accès. S'il faut bien prendre en compte le fait que

le champ scientifique offre un paysage où de nombreux acteurs privés se sont engouffrés dans le secteur de l'information scientifique pour offrir eux-mêmes leur plateforme d'archivage (Academia, Researchgate) (Romary, 2016, p. 37),

on présente aux chercheurs deux grandes opportunités qu'offre HAL : y faire des recherches et y déposer les fruits de sa recherche.

Durant la phase de présentation, des notions essentielles liées au vocabulaire de la publication scientifique sont abordées, c'est notamment le cas de la distinction entre preprint, postprint et version éditeur d'un document (Prucha, 2021, p. 359-360).

1. Le preprint est le fichier produit par le chercheur soumis à la revue et avant évaluation du comité de lecture.
2. Le postprint est la version numérique d'un article de revue de recherche après qu'il ait été examiné par des pairs et accepté pour publication, mais avant qu'il n'ait été composé et formaté par la revue. Les licences des revues revendiquent généralement la propriété intellectuelle sur la version éditeur, mais permettent aux auteurs de publier la version postprint en libre accès (Inefuku, 2013, p. 2). C'est ce qu'on appelle souvent la voie verte du libre accès.
3. Le fichier éditeur ou version publiée d'un article est la copie entièrement révisée, composée et formatée d'un manuscrit tel qu'il a été publié dans la revue. La version publiée d'un article est souvent liée à un identifiant pérenne (par exemple un DOI) pour lever toute ambiguïté sur la version faisant référence.

L'idée est ici de considérer HAL comme un canal de diffusion des idées, dès leur mise par écrit en encourageant le dépôt de manuscrits à toutes les étapes et dans toutes les versions [...] l'objectif d'une plateforme telle que HAL n'est plus d'être un miroir d'un monde de publications qui lui est extérieur, fait de journaux, de livres, etc. publiés par des éditeurs bien souvent privés, mais bien d'être un espace documentaire où le chercheur va gérer la continuité de sa production. Les notions de preprint, post-print ou version éditeur deviennent ici rapidement obsolètes puisqu'elles ne sont que le reflet d'accidents extérieurs au processus de production documentaire. (Romary, 2016, p. 52-55)

Trois ateliers Wikipédia

[Wikipédia] est un mode de publication particulièrement déroutant pour la majorité des utilisateurs d'encyclopédie, habitués à une distinction nette des rôles

d'auteurs, d'éditeur et de lecteur, là où Wikipédia met en avant une co-création - même si cette dernière est à relativiser, puisque peu de personnes contribuent à beaucoup de contenus là où l'écrasante majorité se contente de consulter. (Desrichard, 2017, p. 94)

Dans le cadre d'une activité Wikipédia, le rôle du bibliothécaire/formateur comme médiateur numérique prend effectivement tout son sens. Le passage du statut de simple lecteur de l'encyclopédie à celui de contributeur n'est pas naturel et nécessite souvent un accompagnement. Le bibliothécaire pourra, au cours de sa formation, aborder aussi bien des points techniques (création de compte, éditeur visuel et wikicode) que des points ayant trait aux règles de fonctionnement de l'encyclopédie (principes fondateurs, critères d'admissibilité). S'il pourra mettre en avant les mérites scientifiques de l'encyclopédie libre - « le plus gros réservoir de métadonnées au monde » (Puig, 2016, p. 97) - il ne pourra éluder la question de la fiabilité en précisant que celle-ci est dépendante de la qualité des sources citées et que le lecteur a la possibilité d'évaluer cette fiabilité et surtout de l'améliorer en complétant l'article par des informations sourcées.

Le mois de la contribution francophone en mars, ou de la campagne 1Lib1Ref en mai/juin se prêtent bien à l'organisation d'ateliers contributifs. Nombreux sont ceux effectivement organisés chaque année dans des bibliothèques de l'espace francophone et du monde entier. Le regret exprimé par Yves Desrichard en 2017 sur le fait que « les bibliothèques, malgré le volontarisme de certains, ne se soient pas mieux appropriées l'outil [Wikipédia] et associées, par-delà les polémiques, à sa démarche et à ses réussites » (Desrichard, 2017, p. 95) ne nous semble plus formulable tel quel en 2021 même si beaucoup d'actions restent encore à mener, au niveau de la formation des bibliothécaires notamment.

À la BU de l'Université Gustave Eiffel, trois ateliers Wikipédia ont été organisés entre 2019 et 2021.

1. Le premier l'a été le mardi 10 mars 2020 de 14 h à 17 h à la Bibliothèque Georges Perec. La thématique de contribution concernait l'Oulipo, les Oulipiennes et les Oulipiens. Cet événement s'inscrivait « à la fois dans le cadre du Mois international de la contribution francophone, des actions de promotion des femmes autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes » (Projet:Wikipédia+Oulipo, 2020).
2. Le second s'est déroulé le vendredi 5 février 2021 de 10 h à 12 h. Il s'agissait d'une présentation à distance sur Wikipédia et les sources bibliographiques « dans le cadre de la campagne 1Lib1Ref et des 20 ans de la création de Wikipédia » (Wikipédia:1Lib1Ref/BU de l'Université Gustave Eiffel, 2021). La campagne

#1Lib1Ref se déroule 2 fois par an : du 15 janvier au 5 février et du 15 mai au 5 juin. Elle est soutenue par un nombre important d'organisations Wikimedia partout dans le monde. Dans le cadre de cet événement, des bibliothèques de toute sorte et de toute taille organisent des activités de promotion. L'objectif est de sourcer des articles manquant de références

3. Le troisième, par visioconférence le jeudi 22 avril de 13 h à 16 h. L'événement s'est déroulé « à la faveur du Printemps des Poètes et de la résidence au sein de l'Université Gustave Eiffel de 4 poètes du 25 mars au 4 mai 2021 : Jacques Jouet, Patrick Biau, Jean-Paul Honoré et Cécile Riou » (Projet : Poétique Planétaire, 2021).

Les événements 1. et 3. présentaient une continuité certaine puisqu'ils pouvaient s'appuyer sur un événement antérieur – la résidence de l'écrivain oulipien Frédéric Forte à l'UPEM en 2015 – et se sont focalisées sur la littérature comme thématique de contribution. Quels ont été les objectifs de ces ateliers ? Démystifier Wikipédia et ses projets frères, permettre aux participants de rencontrer des contributeurs expérimentés, former des néophytes sur les règles de Wikipédia, améliorer et créer des articles. Ces deux événements présentaient tous les deux un déroulé de 3 heures, avec la possibilité de déborder sur le temps imparti. La première partie d'environ 30 minutes était consacrée à une présentation de Wikipédia, les deux heures restantes consacrées à la contribution active des participants : création d'articles ou amélioration d'articles existant. Dans les deux cas, une liste de travail était constituée contenant des articles à créer et à améliorer. Elle s'accompagnait d'une bibliographie contenant des ouvrages tirés des collections physiques de la BU ou d'articles consultables en ligne grâce aux ressources électroniques de la BU. La mise en valeur des collections fait partie intégrante des objectifs de l'atelier.

Il était judicieux de présenter au public de l'atelier, la liste des dix idées émises par Phoebe Ayers pour éditer Wikipédia en bibliothèque.

1. Présenter les collections de la bibliothèque
2. Écrire sur un sujet lié aux collections de la bibliothèque
3. Ajouter des identifiants (ISBN et DOI)
4. Élaborer une bibliographie
5. Écrire des articles sur les ouvrages, les revues... et les bibliothèques
6. Vérifier les références
7. Trouver des références
8. Développer les biographies

9. Ajouter des images

10. Traduire

(Ayers, 2013)

Nous montrons ainsi que les modalités de contribution sont diverses, les utilisateurs pouvant se spécialiser en fonction de leurs compétences et de leurs centres d'intérêts. En ceci, Wikipédia n'est qu'un exemple de plateforme contributive sur le web, certes connue parce que très consultée et bien référencée. Mais parce qu'elle est une encyclopédie accordant une grande importance aux sources bibliographiques et à l'interconnexion avec les bases de données, un atelier contributif sur Wikipédia a toute sa place en bibliothèque.

Les contributions multiples et variées des utilisateurs d'outils et de services numériques constituent l'une des ressources majeures de l'économie numérique. Qu'il s'agisse de contributions passives [...] ou actives – (les avis et commentaires rédigés sur des biens culturels et médiatiques, les contenus postés sur les sites d'hébergement de contenus légaux ou la rédaction et les corrections d'articles sur Wikipédia, etc.), ces ressources participent pleinement à la valorisation et à la dynamique de développement des sites, applications et plateformes en ligne. (Guibert, Rebillard, Rochelandet, 2016, p. 127)

Les ateliers Wikipédia s'adressent théoriquement à un public plus large que les ateliers HAL, destinés eux principalement aux doctorants et enseignants-chercheurs. C'est donc une contribution amateur qui y est davantage valorisée qu'une contribution professionnelle jugée suspecte si non déclarée.

La contribution amateur peut aller, en contexte numérique, d'une simple production de traces de navigation, objet principal de l'économie des données et des réseaux sociaux, jusqu'à des formes d'édition/agrégation contributive (Wikipedia), d'éditorialisation et de commentaire (micro-critiques de films) ou de publication originale (blogs). (Puig, 2016, p. 89)

Car même si Wikipédia existe en dehors des bibliothèques, cela n'interdit nullement aux bibliothèques de « jouer autour de l'encyclopédie un des rôles principaux sur lequel elles sont attendues, celui de médiateur culturel » (Machefert, 2017, p. 145). Cette médiation peut intervenir à plusieurs niveaux : introduction aux principes de fonctionnement, sensibilisation du public aux questions de droit d'auteur, et surtout organisation d'ateliers de contribution. Et ce type d'action, en termes d'images au moins, ne peut être que bénéfique pour la BU organisatrice (Machefert, 2017, p. 145-146).

Des pratiques participatives en bibliothèque

Une des tendances actuelles des bibliothèques consiste à favoriser l'interaction avec les usagers [...] le numérique et ses outils contribuent à ce processus de co-création entre usagers et bibliothécaires. Le développement du Web au début des années 2000 s'est traduit par l'émergence d'un nouvel acteur : l'internaute contributeur [...] les bibliothécaires ont tenté de s'inspirer de cette nouvelle dynamique pour favoriser l'échange et la participation avec les usagers. (Fourneux, 2015, p. 84)

En présentiel ou à distance, ces ateliers web ont été l'occasion d'un échange direct avec le public et se sont le plus souvent déroulés en deux phases :

1. une première phase théorique de présentation de l'outil web par le ou les formateurs. Le cadre de l'événement, l'historique de la plateforme web, ses règles de fonctionnement sont évoquées de manière générale.
2. une deuxième phase pratique où le public est invité à contribuer à la plateforme et à poser toute question utile. Les formateurs ont ainsi la possibilité de fournir une aide et un accompagnement personnalisé à chacun des participants et de revenir éventuellement vers le groupe sur des points qui auraient été omis ou mal compris.

La plupart des ateliers ont été réalisés par un binôme constitué de moi-même, bibliothécaire, et de Philippe Gambette, enseignant-chercheur de l'Université Gustave Eiffel. Philippe Gambette ayant déjà l'expérience d'ateliers et de « mise en ligne de textes sur Wikisource »⁴ (Gambette, Lechevrel, Trotot, 2021, p. 159-176), le binôme que nous avons constitué a pu ainsi être efficace dans les réponses aux questions du public constitué de profils et d'interlocuteurs variés.

Le tableau suivant fait le récapitulatif des ateliers qui - en distanciel ou en présentiel - se sont déroulés entre 2019 et 2021.

Dans tous les cas, les ateliers furent précédés d'une phase de communication par flyers, affiches et mails.

Pour ces bibliothèques qui intègrent une approche participative, celle-ci accompagne leur insertion dans leur territoire et l'affirmation de leur nécessaire rôle social et politique [...] Le développement d'Internet et des outils du Web 2.0, les diverses crises de la représentation comme celles de l'économie et de la sociabilité, ont relancé un sentiment d'urgence politique, au sens d'un besoin de prendre une part active à la société, à ses formes et à ses décisions. (Bats, 2015, p. 9-10)

Le caractère participatif de projets web comme HAL ou Wikipédia est un élément fondamental de motivation des usagers, car cela peut les amener à adhérer à la plate-forme et à contribuer régulièrement. Un dénominateur commun aux deux plateformes que sont HAL et Wikipédia tient à l'aspect communautaire. Si des organisations structurées comme la Wikimedia Foundation ou le CCSD assurent des fonctions transversales (hébergement, relation avec des partenaires, ou autre), ces sites vivent et fonctionnent grâce à la masse des contributeurs qui apportent au projet leur contribution participative. L'accompagnement d'un service commun de documentation sur de tels projets permet aux usagers de se confronter à cette fameuse « culture numérique » dont Wikipédia constitue un des symboles (De Bideran, Wenz, 2020).

Conclusion

Les ateliers web organisés à la BU de l'Université Gustave Eiffel forment ainsi un exemple concret de participation d'une bibliothèque universitaire à la médiation de l'information numérique en fournissant aux chercheurs et aux usagers des outils de décodage et de décryptage. Il ne peut

Dates	Horaires	Événement	Nombre de Formateurs	Format	Nombre de participants
23/10/2019	14h-16h	HAL et identité numérique	2	présentiel	3
24/10/2019	14h-16h	des chercheurs et chercheuses	2	présentiel	2
10/03/2020	14h-17h	Wikipédia+Oulipo	2	présentiel	3
20/10/2020	14h-16h	HAL et la Science ouverte	2	distanciel	9
22/10/2020	14h-16h		2	distanciel	8
05/02/2021	10h-12h	1Lib1Ref	1	distanciel	4
22/04/2021	13h-16h	Projet:Poétique Planétaire	1	distanciel	5

4. Wikisource, bibliothèque numérique en libre accès, est, tout comme Wikipédia, un projet soutenu par la fondation Wikimedia.

s'agir simplement de dépolvérier l'image d'une bibliothéque mais bien de proposer une action mobilisatrice.

L'histoire des bibliothéques, qui a fait l'objet de très nombreux travaux, nous paraît aujourd'hui devenir inactuelle: que pouvons-nous avoir de commun, à l'ère d'Internet et des nouveaux médias, avec ces lieux dont l'image reste toujours plus ou moins poussièreuse et retirée, les bibliothéques? Le phénomène est accentué par la dématérialisation qui fonde la « troisième révolution du livre » et

qui permet la mise en ligne massive de nouveaux contenus [...] Or, la bibliothéque n'est-elle pas d'abord définie comme le lieu où les livres sont conservés et mis à disposition? (Barbier, 2013, p. 3)

En un sens, la démarche participative ou contributive s'inscrit dans une réflexion plus large sur le renouvellement du métier de bibliothécaire, intermédiaire entre les usagers et les ressources numériques.

SOURCES CONSULTEES

- Ayers, P. (2013). *Ten ideas for editing Wikipedia: for librarians and participants at library edit-a-thons*. Repéré à commons.wikimedia.org/wiki/File:Ten_ideas_for_editing_Wikipedia_handout_for_library_editathons.pdf
- Barbier, F. (2013). Histoire des bibliothéques: d'Alexandrie aux bibliothéques virtuelles. Paris: Armand Colin. doi: 10.3917/arco_barbi.2013.01
- Bats, R. (2015). Mode d'emploi. Dans Bats, R. (dir.), *Construire des pratiques participatives dans les bibliothéques*. Villeurbanne: Presses de l'Enssib, 9-10. doi: 10.4000/books.pressesensib.4257
- Comité pour la science ouverte. (2020). HAL archive ouverte nationale. Repéré à www.ouvrirlascience.fr/hal-archive-ouverte-nationale
- De Bideran, J. Wenz, R. Enseigner la diffusion du patrimoine des bibliothéques sur Wikipédia: retour sur une expérimentation. Dans *Bulletin des bibliothéques de France (BBF)*, 27 janvier 2020. Repéré à bbf.enssib.fr/matières-a-penser/enseigner-la-diffusion-du-patrimoine-des-bibliothéques-sur-wikipedia_69788
- Desrichard, Y. (2017). *Cinquante ans de numérique en bibliothéque*. Paris: Éditions du Cercle de la librairie.
- Fourneux, T. (2015). Piratebox et participation des usagers. Dans Bats, R. (dir.), *Construire des pratiques participatives dans les bibliothéques*. Villeurbanne: Presses de l'Enssib. 84-91. doi: 10.4000/books.pressesensib.4347
- Gambette, P. Lechevrel, N. Trotot, C. (2021). Valoriser des corpus littéraires numériques avec Wikisource: de la recherche à la pédagogie. Dans Barbe, L. Severo, M. (dir.), *Wikipédia, objet de médiation et de transmission des savoirs*. Nanterre: Presses universitaires de Paris Nanterre. 159-176. doi: 10.4000/books.pupo.15165
- Guibert, G. Rebillard, F. Rochelandet, F. (2016). Médias, culture et numérique: approches socioéconomiques, Malakoff: Armand Colin.
- Inefuku, H. (2013). Pre-Print, Post-Print or Offprint? A guide to publication versions, permissions and the digital repository. *Digital Repository Outreach and Workshops*. 1-2. lib.dr.iastate.edu/digirep_outreach/2
- Machefert, S. (2017). Wikipédia et bibliothéques: agir en commun. Dans Dujol, L. (dir.), *Communs du savoir et bibliothéques*. Paris: Éditions du Cercle de la Librairie, 141-148. doi: 10.3917/elec_dujo.2017.01.0141
- Mairesse, F. Tobelem, J.-M. Vessely, P. (2017). Musées et bibliothéques: vers de nouveaux modèles économiques et de gestion. Dans Nicolas, Y. (dir.), *Modèles économiques des musées et bibliothéques*. Paris: La documentation Française, 51-89.
- Prucha, T. (2021). From the editor. Dans *Inter Metalcast*, (15): 359-360. doi: 10.1007/s40962-021-00593-9
- Puig, V. (2016). Organologie de la production contributive. Dans Calderan, L. Laurent, P. Lowinger, H. Millet, J. (dir.), *Publier, éditer, éditorialiser: nouveaux enjeux de la production numérique*. Louvain-la-Neuve: De Boeck supérieur, 89-125.
- Romary, L. (2016). Éléments d'une communication scientifique ouverte et publique. Dans Calderan, L. Laurent, P. Lowinger, H. Millet, J. (dir.), *Publier, éditer, éditorialiser: nouveaux enjeux de la production numérique*. Louvain-la-Neuve: De Boeck supérieur, 37-70. Repéré à hal.archives-ouvertes.fr/hal-01328192v4
- Soubeyran, B. (2019). HAL et identité numérique des chercheurs et chercheuses. Repéré à www.openaccessweek.org/events/hal-et-identit-num-rique-des-chercheurs-et-chercheuses
- Soubeyran, B. (2020). HAL et la science ouverte. Repéré à www.openaccessweek.org/events/hal-et-la-science-ouverte
- Projet:Wikipédia+Oulipo. (2020). Dans *Wikipédia*. Repéré à fr.wikipedia.org/wiki/Projet:Wikipédia%2BOulipo
- Wikipédia:1Lib1Ref/BU de l'Université Gustave Eiffel. (2021). Dans *Wikipédia*. Repéré à fr.wikipedia.org/wiki/Wikipédia:1Lib1Ref/BU_de_l'Université_Gustave_Eiffel
- Projet:Poétique Planétaire. (2021). Dans *Wikipédia*. Repéré à fr.wikipedia.org/wiki/Projet:Poétique_Planétaire

LE PRIX ARCHITECTURE 2021 DE BIBLIOTHÈQUES ET DE CENTRES D'ARCHIVES DU QUÉBEC

Yvon-André LACROIX

Consultant en bibliothéconomie et rédacteur
yalacroix@gmail.com

RÉSUMÉ | ABSTRACT

L'édition 2021 du prix Architecture de bibliothèques et de centres d'archives du Québec a été remis le 5 novembre 2021 dans le cadre virtuel du Congrès des professionnels et professionnelles de l'information (CPI). Ce texte rend hommage à la bibliothèque Donalda-Charron de la Ville de Gatineau qui a reçu le prix et à la bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage qui a reçu une mention. Un tableau dresse un bilan des six éditions du prix entre 2009 et 2021 ainsi qu'un bilan très positif des retombées de ce prix.

The 2021 edition of the Architecture Prize for Quebec Libraries and Archives was presented on November 5, 2021 during the virtual Congrès des professionnels et professionnelles de l'information (CPI). This text pays tribute to the Donalda-Charron Library of the City of Gatineau, which received the award, and to the Georgette-Lepage Library of Brossard, which received a mention. A table summarizes the six editions of the prize between 2009 and 2021 as well as a very positive assessment of the spin-offs of this prize.

Créé en 2010 par le Congrès des milieux documentaires du Québec, ce prix bisannuel a comme objectif de donner une visibilité et de contribuer au rayonnement des meilleures réalisations architecturales de bibliothèques et de centres d'archives situées sur le territoire québécois.

L'édition 2021 du prix *Architecture de bibliothèques et de centres d'archives du Québec* a été soutenue par six partenaires des milieux documentaires :

- La Fédération des milieux documentaires (<https://fmdoc.org/>)
- L'Association des archivistes du Québec (<https://archivistes.qc.ca/>)
- L'Association des bibliothèques publiques du Québec (www.abpq.ca)
- L'Association pour la promotion des services documentaires scolaires (<https://apsds.org/>)
- La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (<https://cbpq.qc.ca/>), et
- Le réseau Biblio du Québec (www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/)

Le prix a été remis le 5 novembre 2021 dans le cadre virtuel du Congrès des professionnels et professionnelles de l'information (CPI). Il a été décerné à la succursale Donalda-Charron de la Ville de Gatineau. Une mention a aussi été décernée à la bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage.

Sous la présidence d'Yvon-André Lacroix, le jury du prix *Architecture 2021 de bibliothèques et de centres d'archives du Québec* était composé de quatre membres issus des milieux documentaires, Chantal Brodeur, Guy Gosselin, Nicole Grimard, Stéphane Legault ainsi que de deux représentants des milieux de l'architecture, les architectes Alain Carle et Éric Gauthier. Jean-Sébastien Sauv , professeur adjoint de l'EBSI   l'Universit  de Montr al, agissait   titre de secr taire.



Les candidatures du prix Architecture 2021

En 2021, le prix Architecture a été remis pour des projets réalisés entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2021. Le jury a étudié dix dossiers de bibliothèques présentant des projets auxquels ont participé sept firmes d'architectes :



Ville de Brossard – Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage

J. Dagenais Architecte + Associés
(Rénovation majeure)

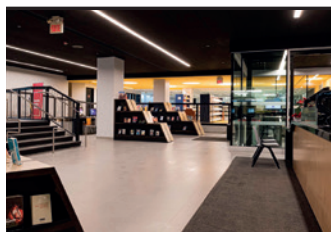
Photo : Mélanie Vallières



Ville de Gatineau – Bibliothèque Donald-Charron

Atelier TAG | NEUF architect(e)s en consortium
(Bâtiment neuf)

Photo : Adrien Williams



Ville de Montréal – Arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Bibliothèque Ahuntsic

Les Architectes Labonté Marcil
(Rénovation majeure)

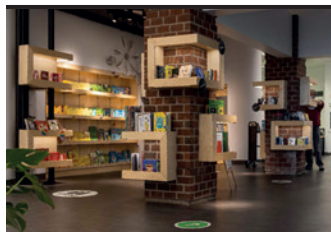
Photo : Martin Girard



*Ville Montréal – Arrondissement Côtes-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.
Bibliothèque Côtes-des-Neiges*

Les Architectes Labonté Marcil
(Rénovation majeure)

Photo : Gary Clerc



Ville de Montréal – Arrondissement Ville-Marie. Bibliothèque Frontenac

Les Architectes Labonté Marcil
(Rénovation majeure)

Photo : Gary Clerc



Ville de Montréal – Arrondissement - Le-Sud-Ouest. Bibliothèque Saint-Henri

Les Architectes Labonté Marcil
(Rénovation majeure)

Photo : Gary Clerc



Ville de Saint-Constant – Bibliothèque de Saint-Constant

NEUF Architectes
(Bâtiment neuf)

Photo : Alex St-Jean



École Saint-Jean-Eudes

BGLA architecture et design urbain
(Rénovation majeure)

Photo : Stéphane Groleau



Université de Montréal - Bibliothèque des sciences du Campus MIL

Menkès Shooner Dagenais LeTourneux Lemay INFOE Architectes
(Bâtiment neuf)

Photo : Christian Fleury



Carrefour d'apprentissage de l'école Sainte-Odile

Le cabinet d'architecture BBBL/BTAA architectes en consortium
(Agrandissement)

Photo : BBBL/BTAA architectes en consortium

TABLEAU 1

Répartition des projets soumis en 2021

	Bâtiment neuf	Agrandissement	Rénovation majeure
Bibliothèques municipales	2	0	5
Bibliothèques scolaires	0	1	1
Bibliothèques universitaires	1	0	0
Centres d'archives	0	0	0

En ce qui concerne la provenance des candidatures, huit provenaient de la région de Montréal, une de la région de Québec et une autre de l'Outaouais.

Les lauréats du prix Architecture 2021

Construite dans le village urbain du Plateau, quartier de Gatineau en forte croissance démographique, la nouvelle succursale s'intègre très bien dans son nouvel environnement moderne doté d'une place publique et de commerces de proximité, d'un parc, d'un sentier littéraire et de jardins

**Gagnant : Ville de Gatineau –
Bibliothèque Donald-Charron et Atelier TAG |
NEUF architect(e)s en consortium**



communautaires. Sans oublier l'invitante terrasse extérieure qui inclut l'œuvre de l'artiste québécois Michel de Broin, le 1 %.

Le jury est séduit par le concept de biophilie qui a guidé les architectes dans cette harmonieuse complicité entre la lumière naturelle et la végétation. Lumière à la fois zénithale et celle provenant à profusion des immenses murs-rideaux. Lumière tamisée par des rideaux motorisés qui s'actionnent en fonction de l'ensoleillement. Foisonnement de plantes au sol, des lys de la paix, et des photos retombants du haut des quelques murs intérieurs et qui jouissent d'un système d'irrigation automatisé. Le jury note la disparition des

entraves physiques et psychologiques et des frontières entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. À cette transparence spatiale absolue qui la rend belle de jour comme de nuit, la prédominance du blanc ajoute légèreté et élégance et confère aux lieux un « surplus d'âme ». Un troisième lieu d'esprit scandinave en complète ouverture avec sa communauté.

L'accueil prédomine en effet dans cette architecture qui privilégie le bien-être des citoyens, ceux-ci ayant été amplement impliqués et consultés en amont du projet. Accueil du bâtiment de 1 650m², d'un seul niveau, de plain-pied avec le trottoir et qui garantit une accessibilité universelle totale à tous les publics à des coûts d'opération ainsi considérablement diminués. Accueil par l'offre de divers espaces de travail collaboratifs, des technologies et des postes informatiques. Accueil dès l'entrée et le passage obligé devant le comptoir de services et la présence d'une équipe polyvalente et disponible à s'investir d'autant plus dans leur mission de médiation qu'elle est libérée des tâches répétitives grâce à l'acquisition de la technologie de radio-identification (RFID). Accueil implicite par la rapide compréhension en un seul coup d'œil, sans devoir à recourir à une signalisation, et la facile appropriation des trois pavillons, enfants, adolescents et adultes.

Le jury souligne que ce projet rencontre les dix critères d'analyse spécifiques notamment ceux de l'esthétique et de

l'innovation, de la performance énergétique et environnementale en visant la certification LEED argent. Cette volumétrie épurée, avec des piliers de charpente discrètement disposés, est si flexible qu'elle autorise tout réaménagement pour répondre à tout changement futur des besoins. Ardent protagoniste des bibliothèques publiques, le maire sortant de Gatineau, Monsieur Maxime Pedneaud-Jobin, laisse un riche héritage à ses concitoyens et un modèle à suivre aux élus et gestionnaires des municipalités du Québec.

Le réaménagement de l'espace jeunesse de la bibliothèque de Brossard a retenu l'intérêt du jury pour sa novatrice approche culturelle. Ce projet se distingue par le fait qu'il actualise un aménagement et des équipements d'il y a 20 ans en offrant à un public préscolaire et scolaire des zones d'activités variées, en incorporant des éléments technologiques notamment des jeux interactifs au sol, des robots parlants, des écrans tactiles, des murs de créations lumineux, des tablettes, et un quai du savoir propice aux travaux scolaires.

Il s'agit avant tout d'un décor original basé sur l'installation d'éléments d'ébénisterie qui sauront plaire aux enfants. Sous la thématique de la forêt et en reprenant l'esprit des contes et d'un monde futuriste, la bibliothèque propose un espace ludique et interactif, attrayant, stimulant et magique pour de très nombreuses années pour inciter les enfants et leurs familles à y passer des heures.

Ville de Brossard - Bibliothèque de Brossard Georgette-Lepage et J. Dagenais Architecte + Associés





En reconnaissant cette intervention surtout bibliothéconomique, le jury corrobore l'impact influent que la Ville de Brossard exerce ainsi sur l'image et le rôle des bibliothèques publiques auprès des enfants et des parents. Cette mention pourrait encourager les directions municipales ou scolaires du Québec à développer des bibliothèques beaucoup plus innovantes.

Bref bilan des six éditions des prix de 2011 à 2021

Au cours de ces six éditions, les jurys ont étudié un total de 50 candidatures¹. Selon le type de bâtiments, 35 candidatures (70 %) concernent 17 bâtiments neufs et 18 rénovations majeures mais aucune candidature de la part des centres d'archives. Quant aux cinq types de bibliothèques, 34 candidatures (68 %) sont issues des milieux municipaux dont 25 de la région métropolitaine de Montréal (50 %).

Les bibliothèques municipales ressortent grandes gagnantes avec six prix reçus : Longueuil en 2011, La Malbaie en 2013, Montmagny en 2015, Québec en 2017, Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en 2019 et Gatineau en 2021 pour la succursale Donald-Da-Coste; et un prix accordé à une bibliothèque universitaire, Bishop's en 2019.

Quatre mentions à des bibliothèques municipales : Magog en 2013, Montréal *ex-æquo* pour les bibliothèques Saul-Bellow et Marc-Favreau en 2015, Brossard en 2021. Une mention a été accordée à l'Université Laval en 2011.

TABLEAU 1

Candidatures présentées de 2011 et 2021 – Total et pourcentage

		Prix Architecture – Dossiers présentés de 2011 à 2021							
		2011	2013	2015	2017	2019	2021	Total	%
Catégorie	Agrandissement	2	1	0	0	0	1	4	8 %
	Agrandissement / recyclage	0	0	2	1	0	0	3	6 %
	Agrandissement / rénovation majeure	1	0	1	0	1	0	3	6 %
	Agrandissement / recyclage / rénovation majeure / restauration patrimoniale	0	0	1	1	0	0	2	4 %
	Bâtiment neuf	3	4	3	3	1	3	17	34 %
	Rénovation majeure	1	1	3	4	3	6	18	36 %
	Rénovation majeure / recyclage	0	3	0	0	0	0	3	6 %
TOTAL		7	9	10	9	5	10	50	100 %
Type de bibliothèque	Bibliothèque municipale région de Montréal	5	3	6	4	1	6	25	50 %
	Bibliothèque municipale autres régions	0	3	3	1	1	1	9	18 %
	Bibliothèque collégiale	1	1	1	1	1	0	5	10 %
	Bibliothèque universitaire	1	1	0	3	2	1	8	16 %
	Autre bibliothèque	0	1	0	0	0	2	3	6 %
Centre d'archives		0	0	0	0	0	0	0	0 %
TOTAL		7	9	10	9	5	10	50	100 %

1. Pour plus de détails, voir le numéro thématique double de **Documentation et Bibliothèques** portant exclusivement sur les bibliothèques et l'architecture. Avril-septembre 2014 : 62-73.

Pour le prix Architecture 2015, voir **Argus**, volume 44, N° 3, 2016 : 11-17.

Pour le prix Architecture 2017, voir **Argus**, volume 46, N° 1, 2018 : 56-62.

Pour le prix Architecture 2019, voir **Argus**, volume 48, N° 1, 2020 : 54-62.

Retombées du prix

Ces six éditions couvrent 12 ans d'architecture de bibliothèques, soit de 2009 à 2021 avec un total tout de même imposant de 50 candidatures soumises. Cette notable activité architecturale de bibliothèques a plusieurs retombées dont il faut souligner l'importance d'une plus-value notoire pour l'ensemble des milieux documentaires du Québec. Voici quelques-unes de ces retombées :

- Visibilité positive des milieux documentaires dans le discours public, auprès de nos bailleurs de fonds gouvernementaux et municipaux, académiques et scolaires, auprès des milieux architecturaux.
- Vecteur d'influence pour porter attention aux sommes nécessaires à des constructions/aménagements répondant à des normes bibliothéconomiques reconnues et à des standards professionnels de haut niveau, tout en valorisant des signatures architecturales qui se démarquent.
- Émulation et reconnaissance entre les partenaires de chacun de ces milieux pour inciter le rehaussement en

nombre et en qualification des ressources humaines dans les réseaux des bibliothèques du Québec.

- Prestige d'ajouter de la beauté dans nos vies citoyennes et tout autant qu'une très précieuse qualité de vie aux publics qui fréquentent nos bibliothèques qui sont encore de loin, et il importe de le rappeler, toujours plus fréquentées que toutes les autres institutions culturelles du Québec réunies.
- Stratégie unique de marketing bibliothéconomique à un coût annuel raisonnable.
- Bonne intégration du prix 2021 dans le cadre du thème du congrès 2021 du CPI « *Réinventons nos milieux documentaires* ». Reconnaissance du meilleur des nouvelles architectures des bibliothèques que nous réinventons de belle façon grâce à cette interrelation professionnelle entre les milieux documentaires et de l'architecture.
- Belle promesse d'avenir pour la qualité de nos bibliothèques et centres d'archives du Québec.



Christelle PELBOIS est candidate au doctorat en communication sociale à l'Université du Québec à Trois-Rivières, sous la direction des professeurs Jason Luckerhoff et Martin Maltais. Titulaire d'une maîtrise en administration et après plusieurs années comme gestionnaire dans le réseau de la santé et des services sociaux, elle a rejoint le milieu universitaire et travaille actuellement à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, au campus de la Mauricie. Ses intérêts de recherche se regroupent dans les axes enseignement supérieur et communication et culture. Elle est membre du Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur (LIREs) et du Laboratoire de recherche sur les publics de la culture (LRPC).

Marie-Claude LAPOINTE est professeure titulaire au département d'Études en loisir, culture et tourisme. Elle a aussi œuvré au sein du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de même qu'au ministère de la Culture et des Communications, où elle a, entre autres, été responsable des enquêtes sur les pratiques culturelles au Québec. Elle est titulaire d'un doctorat en culture et communication et ses travaux portent notamment sur les pratiques culturelles, les publics et non-publics de la culture, le cosmopolitisme culturel chez les jeunes, et la lecture et les bibliothèques. Elle est co-directrice du Laboratoire de recherche sur les publics de la culture (LRPC) et chercheuse au Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ).

Jason LUCKERHOFF est professeur titulaire en communication et culture au Département de lettres et communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Titulaire d'un doctorat en communication et en éducation, d'une maîtrise en communication publique et d'un baccalauréat en communication sociale, il a aussi obtenu un programme court en droit et un DESS en administration publique. Il a fondé la revue *approches inductives*, qui est devenue la revue *Enjeux et société*. Il dirige la collection *Culture et publics* aux Presses de l'Université du Québec, la revue *Minorités linguistiques et société* et le Consortium national d'expertise en inclusion sociale (CNEIS).

Benoit SOUBEYRAN est né le 7 octobre 1986 à Nîmes. Au cours de ses études d'histoire et de lettres, il a débuté comme bibliothécaire vacataire à l'Université Paul-Valéry de Montpellier de 2011 à 2012. Il a ensuite été archiviste stagiaire pour la Ville de Montpellier en 2014 et pour l'Agence d'urbanisme de Nîmes en 2015. Bibliothécaire volontaire à Jérusalem en 2018, il est depuis 2019, bibliothécaire contractuel à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, devenue Université Gustave Eiffel en janvier 2020. Son parcours professionnel l'a aussi amené à travailler comme webmaster et formateur en informatique entre 2016 et 2018. Également blogueur et wikimédien depuis plusieurs années, ses centres d'intérêt portent sur l'histoire, l'informatique, la culture libre.

Yvon-André LACROIX détient une maîtrise en histoire et en bibliothéconomie. Il a créé la Bibliothèque municipale de Brossard et a été directeur général de la diffusion de BAnQ. Il a reçu le diplôme d'honneur de l'Université de Montréal en reconnaissance de son cheminement professionnel.



DES SOLUTIONS POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE



inLibro vous offre des logiciels de gestion de bibliothèques performants et adaptés à vos besoins. Nous accompagnons différents types de bibliothèques : publiques, scolaires, gouvernementales et spécialisées.

C'est avec plaisir que nous vous aiderons à optimiser vos services à l'aide des solutions suivantes :

Koha

SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION DE BIBLIOTHÈQUE

Utilisé par plus de 15 000 bibliothèques à travers le monde, ce puissant SIGB inclut l'ensemble des modules nécessaires à la gestion complète de bibliothèques de toutes tailles.

Bokeh

PORTAIL BIBLIOTHÈQUE

Bokeh est un portail documentaire optimisé pour les bibliothèques et centres de documentation. À la fois catalogue enrichi et gestionnaire de contenu simple à administrer. Il se connecte à Koha et à tout autre SIGB.

SécurAccès

LOGICIEL DE GESTION DES ORDINATEURS PUBLICS

SécurAccès permet de gérer les ordinateurs publics. Parmi ses fonctionnalités, on compte entre autres le démarrage et la fermeture automatique des ordinateurs, les réservations, la gestion du temps d'utilisation, l'impression et la facturation.

Pour obtenir plus d'informations ou pour obtenir une présentation de nos solutions, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au **1-833-465-4276** poste 210 ou à visiter notre site Web : **inLibro.com**



Au service des professionnels de l'information

Faites appel à l'expertise des bibliothécaires de BANQ pour vous soutenir dans l'organisation, la gestion et la prestation de services de votre bibliothèque.

Communiquez avec nous par courriel, par nos comptes Twitter et Facebook ou par téléphone.

Explorez l'Espace professionnel des milieux documentaires : consultez les dossiers thématiques et les fiches d'information, participez aux webinaires, puisez dans la galerie de photos, et plus encore !

**Pour en savoir plus, visitez notre site Internet :
banq.qc.ca/milieux_doc**

 @BANQ_milieuxdoc

 @BANQMilieuxdoc



Illustration : iStockphoto